

Conférence de presse de Me Benbraham

SAÂDA ARBANE ET L'IMPOSTURE DE KAMEL DAOUD

Page 16

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8047 – SAMEDI 23 NOVEMBRE 2024
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Mandat d'arrêt contre Netanyahu

L'étau se resserre sur le tortionnaire sioniste

Page 6

Exportations hors hydrocarbures

LA FEUILLE DE ROUTE DE TEBBOUNE



La diversification de l'économie nationale, notamment dans le domaine des exportations hors hydrocarbures, est un enjeu majeur dans la nouvelle politique économique instaurée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Ce segment est devenu une priorité absolue.

Page 3

UN MODE DE FINANCEMENT EN PLEIN ESSOR

LES STARTUPS À LA BOURSE

Page 2

RÉSISTANCE AUX ANTIBIOTIQUES

Un défi sanitaire majeur

Page 5

SALON INTERNATIONAL DE L'ARTISANAT DE MILAN

L'Algérie invitée d'honneur

Page 11

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO



ASSURANCE INDUSTRIELLE

La CNMA veut doubler sa part de marché

LA CAISSE nationale de mutualité agricole (CNMA) ambitionne de renforcer sa position sur le marché des assurances des risques industriels.

Au cours des deux prochaines années, elle souhaite accroître sa part de marché dans le secteur de 5 à 10%.

Lors d'un séminaire régional organisé jeudi à Oran, consacré à l'accompagnement des opérateurs économiques pour une meilleure gestion des risques industriels, le directeur des risques industriels au sein de la caisse, Rabah Mekircha a souligné que «La CNMA prévoit d'augmenter sa part de marché dans les assurances des risques industriels de 5 à 10 % en 2025 et 2026».

Le responsable a indiqué que la CNMA œuvre à se rapprocher davantage des opérateurs économiques pour élargir sa part actuelle, qui est d'environ 14% dans le domaine des assurances liées aux risques industriels.

Il a également affirmé que la CNMA, avec une part de marché de 70 %, est pionnière dans le domaine des risques agricoles au niveau national, faisant savoir qu'elle (CNMA) propose une gamme de produits adaptés pour accompagner les opérateurs économiques et protéger leurs biens industriels, ainsi que leurs unités de production contre divers risques.

Rabah Mekircha a indiqué que la caisse compte 400 experts spécialisés en risques industriels sur un effectif d'un millier d'experts affiliés à l'organisme. Ce séminaire régional s'inscrit dans le cadre de la stratégie de la CNMA visant à sensibiliser les opérateurs économiques aux risques industriels et à les encourager à souscrire des contrats d'assurance offerts par la Caisse, selon le même responsable, qui a signalé que durant le mois d'octobre, une convention a été signée en octobre dernier avec le Club des entrepreneurs et industriels regroupant pas moins de 1.700 opérateurs économiques, annonçant que d'autres accords similaires seront conclus à l'avenir avec d'autres industriels.

Organisée par la CNMA avec la participation d'opérateurs économiques et des responsables des Caisses régionales de mutualité agricole (CRMA) des wilayas d'Oran, Sidi Bel-Abbès, Tiaret, Relizane et Tlemcen, cette rencontre a été marquée par la présentation de plusieurs interventions ayant porté, notamment, sur les réalisations de la caisse, les assurances liées aux transports et les risques dans les secteurs industriel et agricole.

R. B.

UN MODE DE FINANCEMENT EN PLEIN ESSOR

La Bourse ouvre ses portes aux startups

La récente approbation de l'introduction en Bourse de la startup Moustachir marque un tournant significatif. De plus en plus d'entreprises, notamment des PME, s'intéressent à ce mode de financement. C'est ce qu'a indiqué le président de la commission, Youssef Bouzenada.



Un tournant significatif.

A ce propos, M. Bouzenada a précisé, jeudi, que «le feu vert a récemment été donné pour l'ouverture du capital d'une startup, opérant dans le domaine des services, afin de l'introduire sur le marché de la croissance de la Bourse d'Alger».

Il s'agit de la plateforme de consultations électroniques Moustachir, qui met en relation des entrepreneurs et des entreprises économiques avec des consultants algériens et étrangers actifs dans divers domaines (droit, exportation et importation, intelligence artificielle, etc.).

La Cosob a également reçu, récemment, des demandes de plusieurs PME exprimant leur intention d'intégrer la Bourse, selon M. Bouzenada, soulignant que «les dossiers de ces entreprises opérant dans le domaine industriel sont en cours d'étude».

Par ailleurs, la société Tosyali Algérie, spécialisée dans la production de fer et d'acier, a soumis une demande de visa sur la notice d'information en vue de l'émission d'un emprunt obligataire d'une valeur de 15 milliards de dinars via la Bourse d'Alger.

Evoquant le bilan de la Bourse pour l'année 2024, M. Bouzenada a souligné que la capitalisation boursière du marché financier «a été multipliée», passant de 68 milliards de dinars en 2023 à 526 milliards de dinars après l'introduction du Crédit populaire d'Algérie (CPA) en mars dernier. Il a précisé, à cet égard, que «la valeur échangée des actions de cette banque jusqu'à la fin du troisième trimestre de l'année en cours a dépassé 1,9 milliard de dinars».

Quant à la valeur totale échangée sur la Bourse d'Alger, le président de la Cosob a indiqué qu'elle a dépassé 2,1 milliards de dinars durant les neuf premiers mois de l'année en cours.

Le même responsable a estimé que la Bourse a connu en 2024 une «grande dynamique sans précédent», ouvrant ainsi la voie à l'introduction de nouvelles entreprises.

Il a également mentionné l'impact positif des facilitations et incitations fiscales mises en place ces dernières années pour encourager les entreprises à ouvrir leur capital par le biais de la Bourse. Par ailleurs, M. Bouzenada a insisté sur le fait que le financement des investissements des entreprises via la Bourse constituait une alternative efficace au financement bancaire, permettant aux entreprises de bénéficier d'une réduction significative des impôts, tout en offrant un indicateur positif de transparence dans leur gestion et leur gouvernance, renforçant ainsi la confiance des investisseurs.

Il a également souligné qu'au vu de la politique économique adoptée par les autorités publiques visant à diversifier l'économie, les entreprises exportatrices hors hydrocarbures disposent d'une «grande opportunité» d'entrer en Bourse pour obtenir les financements nécessaires, renforçant leur présence sur les marchés internationaux et augmentant leurs chances d'améliorer les facteurs de production.

A noter que la Cosob organise, aujourd'hui, sa deuxième conférence annuelle intitulée «Nouvelles perspectives de financement de l'économie nationale par le marché financier», à laquelle participeront des experts des autorités des marchés financiers de pays arabes, notamment l'Egypte, le Sultanat d'Oman et la Tunisie, ainsi que des responsables du Fonds monétaire arabe.

Six entreprises opèrent actuellement sur la Bourse d'Alger, à savoir Saidal, l'Entreprise de gestion hôtelière Aurassi, Alliance Assurances, Biopharm, la PME AOM Invest, ainsi que la banque CPA.

Rim Boukhari

PROJETS D'INFRASTRUCTURES À TIZI OUZOU

La station de dessalement et le nouveau CHU inspectés

UNE DÉLÉGATION de l'exécutif de l'APW, conduite par Mohamed Klalèche, a effectué, jeudi dernier, une visite sur le terrain pour examiner l'état d'avancement des travaux de la station de dessalement d'eau de mer de Tamda-Ouguemoune, dans la commune d'Iflissen, daïra de Tigzirt, ainsi que du nouveau CHU de Tizi Ouzou, dont le délai de livraison est fixé à 30 mois.

Le chantier de la station de dessalement d'eau de mer a constitué le premier point de la visite, à laquelle ont participé le directeur de la wilaya des ressources en eau, des responsables de l'Agence nationale des stations de dessalement d'eau de mer, des représentants de Cosider, l'entreprise réalisatrice du projet, ainsi que les autorités communales d'Iflissen. Les responsables de Cosider ont assuré que les travaux de réalisation de l'infrastructure débuteront dès l'achèvement des travaux de terrassement, actuellement réalisés à hauteur de 4 %. De son côté, le P/APW a promis de mobiliser les services compétents pour lever les contraintes, notamment l'alimentation en énergie, afin de garantir l'achèvement et la réception du projet dans les délais impartis, soit 16 mois. La livraison de la station de dessalement d'eau de mer est prévue pour le 31 mars 2026, selon la formule «clé en main», qui comprend l'étude, la réalisation des travaux de génie civil, le transfert et l'installation du matériel, ainsi que la mise en fonctionnement de l'ensemble des installations.

La station, qui s'étend sur une superficie de 15 hectares, aura une capacité de production de 60 000 m³/jour. Elle devra couvrir les besoins en eau potable d'un bassin de population de 200 000 habitants, répartis sur 13 communes, dont 11 sur le flanc nord de la wilaya de Tizi Ouzou et deux sur le territoire de la wilaya de Boumerdès. Ce projet, confié à une filière du Groupe Cosider, pour un montant de 140 millions de dinars, avait été gelé pour des raisons budgétaires, avant que la décision de dégel ne soit prise par les hautes autorités du pays.

Concernant le chantier du nouveau CHU de Tizi Ouzou, d'une capacité de 500 lits, les élus de l'APW ont constaté que les travaux, lancés en juillet dernier, n'ont jusqu'à présent concerné que la construction des logements de fonction et des parties annexes. Les travaux concernant l'enceinte hospitalière proprement dite n'ont pas encore débuté, car il reste à finaliser la procédure d'expropriation de l'assiette de terrain, d'une superficie de 10 hectares, destinée à accueillir les bâtiments principaux de l'hôpital. Après avoir pris connaissance des explications fournies par les responsables de la DSP et de Cosider, le P/APW a exprimé son engagement auprès des autorités compétentes pour accélérer cette procédure. Mohamed Klalèche a également annoncé qu'il s'engageait à ce que l'entreprise Cosider puisse recruter au-delà de la wilaya de Tizi Ouzou, afin de pallier le manque de main-d'œuvre qualifiée actuellement observé sur le chantier.

De notre bureau, Saïd Tissegouine

EXPORTATIONS HORS HYDROCARBURES

Tebboune fixe les objectifs

La diversification de l'économie nationale, notamment dans le domaine des exportations hors hydrocarbures, est un enjeu majeur dans la nouvelle politique économique instaurée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Ce segment est devenu une priorité absolue.



Une priorité absolue.

A cet effet, le chef de l'Etat a présidé, jeudi dernier, au siège de la présidence de la République, une réunion de travail consacrée aux exportations algériennes, dont le volume et la valeur en devises ne cessent d'augmenter depuis quelques années. Nouvellement installé, le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Mohamed Boukhari, a mis en avant l'importance de la conjugaison des efforts de tous les acteurs et l'efficacité de la performance afin d'atteindre les objectifs fixés en matière d'augmentation des exportations hors hydrocarbures.

Dans une déclaration à la presse au siège de la présidence de la République, à l'issue de cette réunion de travail, M. Boukhari a précisé que cette rencontre «extrêmement importante» s'inscrit dans le cadre de «la politique de M. le président de la République visant à diversifier l'économie nationale, notamment dans le domaine des exportations hors hydrocarbures».

Le ministre a souligné que cela se manifeste par la création d'un ministère dédié aux exportations et par l'élaboration d'une stratégie «claire et bien définie» en la matière. Cette stratégie repose sur plusieurs critères, à savoir «la diversification des exportations, la conjugaison des efforts de tous les acteurs sans exception, l'efficacité de la performance et l'application rigoureuse des décisions prises», a affirmé M. Boukhari, mettant en avant «la volonté d'œuvrer conformément à cette stratégie afin d'atteindre les objectifs fixés».

De son côté, le président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula, a affirmé que la réunion de travail consacrée aux exportations, présidée par le président de la République, avait été «importante et fructueuse».

Dans une déclaration à la presse, à l'issue de cette réunion, M. Moula a précisé que cette rencontre avait porté sur l'importance des exportations hors hydrocarbures, avec la présentation d'un bilan de ce qui a été accompli et des objectifs futurs dans ce domaine. Le président du CREA a, en outre, mis en avant le rôle des entreprises dans l'augmentation du chiffre d'affaires des exportations hors hydrocarbures, précisant que l'objectif de création de 20 000 entreprises permettra de réaliser des excédents de production qui renforceront les exportations. A cette occasion, M. Moula a félicité Mohamed Boukhari pour sa nomination à la tête du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, assurant celui-ci du soutien du CREA dans ses fonctions.

Pour rappel, l'Algérie a réussi en peu de temps à inverser la tendance, alors que les exportations hors hydrocarbures étaient insignifiantes il y a quelques années. Portées par certaines filières, ces exportations ont atteint des niveaux appréciables.

L'Etat veut arriver, d'ici à 2030, à des seuils qui permettront à ces exportations de constituer une part importante des recettes en devises du pays aux côtés du pétrole et du gaz. En effet, l'Algérie vise 29 milliards de dollars en 2030.

Selon des données officielles, alors qu'un maximum de 1,8 milliard de dollars était exporté avant 2020, l'Algérie a exporté, en dehors du gaz et du pétrole, pour 7 milliards de dollars de marchandises en 2023. En 2022, les exportations hors hydrocarbures avaient déjà atteint 5 milliards de dollars et l'objectif déclaré pour 2025 est d'atteindre 13 milliards.

Trois filières ont le plus contribué à cette croissance. D'abord, l'exportation de produits industriels avec 6,2 milliards USD (+ 55 %), ensuite les produits agricoles et agroalimentaires, avec 397 millions USD (+ 11 %), et enfin les productions halieutiques avec 34,36 millions USD en 2023 (+ 66 %).

Il convient de souligner que, de pays importateur, l'Algérie est devenue exportatrice de certains produits qu'elle importait depuis peu pour 700 millions de dollars chaque année, comme les pâtes, les boissons, les biscuits et les sauces. Idem pour le ciment, le rond à béton et autres matériaux de construction. D'un total d'importations d'un milliard de dollars, l'Algérie désormais produit l'intégralité de ses besoins et en a exporté pour 1,3 milliard de dollars pendant le même exercice.

Hachemi B.

3e REGION MILITAIRE

Chanegriha installe le nouveau commandant

LE GÉNÉRAL d'armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a présidé, avant-hier, la cérémonie d'installation du général-major Necereddine Foudhil dans ses fonctions de commandant de la 3e région militaire à Béchar. C'est ce qu'a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale.

Selon la même source, le général d'armée a écouté l'hymne national et a observé, à l'entrée du siège du commandement de la 3e région militaire, un moment de recueillement à la mémoire du chahid Moustapha Benboulaid, dont le siège du commandement de la région est baptisé de son nom. Il a ensuite procédé à l'inspection des carrés des cadres et personnels de la région, alignés au niveau de la place d'armes, avant d'annoncer l'installation officielle du commandant de la 3e région militaire, en remplacement du général-major Mostefa Smaili. «Au nom du président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, et conformément au décret présidentiel du 12 novembre 2024, j'installe officiellement le général-major Necereddine Foudhil dans les fonctions de commandant de la 3e région militaire, en remplacement du général-major Mostefa Smaili», a déclaré le général d'armée.

«Aussi, je vous ordonne de travailler sous son autorité, de suivre ses ordres et d'exécuter ses instructions, dans l'intérêt du service, en application des règlements militaires et des lois de la République, et en faisant montre de fidélité aux sacrifices de nos vaillants chouhada et aux valeurs de notre glorieuse Révolution», a-t-il ajouté. M. Chanegriha a présidé, par la suite, la cérémonie de passation du drapeau national ainsi que la signature du procès-verbal de passation de pouvoir.

A l'issue de la cérémonie, le général d'armée a rencontré les cadres et les personnels de la région et prononcé une allocution d'orientation, diffusée par visioconférence à toutes ses unités, à travers laquelle il a réitéré ses félicitations à l'occasion du 70e anniversaire du déclenchement de la glorieuse révolution du 1er novembre 1954, soulignant que la discipline exemplaire et la mutualisation des efforts, conjugués à l'éthique militaire, au sens du patriotisme élevé et à l'unité des rangs, sont les seuls garants pour la construction d'une armée forte, jouissant de notoriété.

«Ces exigences nous interpellent, constamment, dans la limite des responsabilités et prérogatives de tout un chacun, pour faire preuve de discipline exemplaire, de rigueur et de persévérance, et œuvrer à mutualiser les efforts, en s'imprégnant d'éthique militaire, d'un sens du patriotisme élevé et de l'unité des rangs, car c'est ainsi que nous réussirons à construire une armée forte, jouissant de notoriété», a-t-il poursuivi. A l'issue de cette rencontre, le général d'armée a suivi les interventions des cadres et des personnels du commandement de la 3e région militaire et a écouté leurs préoccupations.

Slimane Ould Brahim



AMENDEMENTS DE LA LF 2025

La Cour constitutionnelle rend son verdict

LA COUR constitutionnelle a décidé la recevabilité des deux saisines portant sur le contrôle de constitutionnalité des articles 23, 29, 33 et 55 du texte adopté par le Parlement portant Loi de finances 2025, et a déclaré l'inconstitutionnalité des amendements contenus dans ces articles, selon le dernier Journal officiel. Cette décision fait suite à deux saisines déposées par le Président du Conseil de la nation et le Premier ministre qui ont soulevé des préoccupations quant à la conformité de ces articles avec l'article 147 de la Constitution. II est ainsi stipulé que «les deux saisines portant sur le contrôle de constitutionnalité des articles 23, 29, 33 et 55 du texte adopté par le Parlement portant Loi de Finances pour 2025, aux dispositions de l'article 147 de la Constitution, déposées par le Président du Conseil de la nation et par le Premier ministre auprès de la Cour constitutionnelle, sont intervenues conformément aux dispositions des articles 190 et 193 de la Constitution». Selon l'article 147 de la Constitution, «est irrecevable toute proposition de loi ou amendement présenté par les membres du Parlement ayant pour objet ou pour effet de diminuer les ressources publiques ou d'augmenter les dépenses publiques, sauf si elle est accompagnée de mesures visant à augmenter les recettes de l'Etat ou à faire des économies, au moins, correspondantes sur d'autres postes des dépenses publiques». Selon le document, la Cour constitutionnelle a décidé, en la forme, la recevabilité des deux saisines, et a déclaré, au fond, l'inconstitutionnalité des amendements contenus dans les articles 23, 29, 33 et 55 du texte adopté par le Parlement portant Loi de Finances 2025. La Cour a statué qu'après examen des documents parlementaires, il a été établi que les articles 23 (amendement 45), 29 (amendement 12), 33 (amendement 7) et 55 (amendement 49) n'ont été «accompagnés ou étayés par aucune proposition relative aux mesures visant à accroître les recettes de l'Etat ou à dégager des montants financiers dans un autre chapitre de dépenses publiques, ce qui a été constaté par la Cour constitutionnelle dans l'amendement proposé par les députés quant aux articles susmentionnés».

Dès lors, poursuit le texte, «ces amendements ne concrétisent pas le principe de l'équilibre financier, un des principes fondamentaux sur lesquels repose le budget général de l'Etat». Cette décision a été notifiée au président de la République, au président du Conseil de la nation, au président de l'Assemblée populaire nationale et au Premier ministre.

M. B.

RETRAIT D'UN KYSTE MÉDIASTINAL PAR LAPAROSCOPIE

Une première au CHU d'Oran

LE CHU D'ORAN a réalisé cette semaine une intervention chirurgicale par la technique de laparoscopie sur une femme de 46 ans, afin de retirer un kyste médiastinal de 15 cm, dont l'origine se trouvait dans le médiastin et s'étendait jusqu'à la cavité thoracique. C'est ce qu'a déclaré le professeur Kasmi Rachid, chef du service de chirurgie thoracique. Le professeur Kasmi a précisé que cette intervention, réalisée pour la première fois dans l'ouest de l'Algérie, concernait une femme souffrant d'un kyste médiastinal. «Il s'agit de la première opération de ce type dans la région. La particularité de cette intervention réside dans le fait que nous avons pu retirer ce kyste par laparoscopie», a-t-il indiqué. Il a également mentionné que le service de chirurgie thoracique avait déjà commencé à réaliser des opérations similaires, consistant à retirer des poches d'air du poumon à l'aide d'un endoscope. La patiente souffrait de douleurs thoraciques et d'essoufflement. Après l'opération, elle est sortie de l'hôpital au bout de trois jours, a précisé le professeur. La patiente a expliqué que sa maladie avait commencé en juin dernier, avec des symptômes de fatigue, de douleurs thoraciques et d'essoufflement. Après une consultation, un médecin lui avait prescrit un téléthorax. L'examen radiologique a révélé la présence d'une tache suspecte, ce qui a conduit à une réorientation vers le service de chirurgie thoracique. Elle a également mentionné qu'elle avait été rapidement prise en charge et que l'opération avait eu lieu seulement une semaine après son diagnostic. Le professeur Kasmi a souligné que cette technique, par rapport aux opérations traditionnelles qui nécessitent une incision dans la poitrine, une section des muscles et l'écartement des côtes, présente de nombreux avantages. Ces derniers incluent un soulagement de la douleur pour le patient, une réduction de la durée de l'hospitalisation et un retour plus rapide à la vie normale et professionnelle. Cette opération a été réalisée grâce aux efforts conjoints du personnel médical, paramédical et chirurgical, ainsi qu'à l'appui de l'administration qui a fourni l'appareil nécessaire. Le professeur Kasmi a ajouté qu'il espérait davantage d'équipements, car l'endoscope nécessite des moyens et du matériel spécialisés. Il est à noter qu'à Tizi Ouzou, la première intervention chirurgicale par laparoscopie a eu lieu l'année dernière au Centre hospitalo-universitaire (CHU) Nedir Mohamed. Cette opération a été retransmise en direct à travers tous les centres hospitaliers du pays.

D'Oran, Brahim Mazi

ALLOCATION SOLIDARITÉ RAMADHAN 2025

Les inscriptions lancées

Les inscriptions pour l'allocation de solidarité du mois de Ramadhan 2025 sont désormais ouvertes. Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire invite les citoyens remplissant les conditions requises à s'inscrire ou à mettre à jour leurs informations auprès de leurs communes de résidence.



Un soutien pour les plus vulnérables.

Cette opération coordonnée, visant à soutenir les plus vulnérables en cette période particulièrement significative pour les Algériens, se poursuivra jusqu'au 15 décembre. En effet, à l'approche du mois sacré, les initiatives de solidarité se multiplient, tant de la part des bienfaiteurs que de l'État. De ce fait, les communes, en collaboration avec les services des activités sociales, ont ouvert les inscriptions pour la distribution de l'allocation de solidarité, une initiative visant à soutenir les familles en situation précaire pendant le mois sacré.

Dans un communiqué publié jeudi, le ministère informe «tous les citoyens et citoyennes désirant bénéficier de l'allocation de solidarité pour le Ramadan de l'année 1446 (2025) que le processus d'inscription débutera dans toutes les communes du pays à compter de la date de publication de ce communiqué et se poursuivra jusqu'au 15 décembre 2024».

À cet égard, le ministère invite les «postulants» à s'inscrire via «l'espace réservé à cette opération sur le site internet du ministère» ou à s'adresser directement aux services des œuvres sociales des Assemblées populaires communales (APC) de leur lieu de résidence. Le ministère a précisé que les personnes ayant bénéficié de cette allocation l'année dernière «ne sont pas concernées par le renouvellement de la demande, sauf en cas de changement de leur situation sociale ou si elles ne remplissent plus les critères». Il a également appelé ces dernières à se rapprocher des services de l'APC pour faire radier leurs noms de la liste des personnes inscrites ou finaliser ces procédures et s'inscrire à nouveau.

Les personnes inscrites l'année dernière «feront l'objet d'enquêtes sociales menées par les services compétents de l'APC, en coordination avec les services concernés, notamment la Direction de l'action sociale (DAS)», a souligné la même source. Pour les nouveaux demandeurs, un dossier complet doit être déposé, comprenant les documents suivants : une copie de la carte d'identité nationale, un certificat de résidence, une fiche familiale, ainsi que les fiches de paie du mari et de la femme (la preuve de revenus des deux conjoints étant requise lors des vérifications administratives). Les demandeurs doivent également fournir une attestation de non-activité pour eux-mêmes et pour leur épouse, afin de justifier de leur situation professionnelle actuelle. Parmi les documents à soumettre, figurent également un chèque barré, un certificat de non-remariage pour les femmes divorcées et veuves, ainsi qu'une photo récente du demandeur. Ces documents sont nécessaires pour répondre aux procédures administratives et assurer un traitement efficace des demandes.

Lynda Louifi

SPÉCULATION SUR LE LAIT SUBVENTIONNÉ

Cinq individus arrêtés à Larbaâ

LE GROUPEMENT territorial de la Gendarmerie nationale de Larbaâ a mis fin aux agissements néfastes d'un réseau criminel, qui se livrait à la spéculation illégale sur le lait pasteurisé en sachet, un produit subventionné par l'Etat, ce groupe a été neutralisé au courant de la semaine dernière. Cette opération rentre dans le cadre de la lutte contre la spéculation illégale sur les prix des denrées alimentaires de large consommation subventionnées par l'Etat. Le réseau criminel, dirigé par un distributeur de lait, a été démantelé, a déclaré le brigadier de la gendarmerie de Larbaâ, aux journalistes lors d'un point de presse mercredi dernier. L'opération a été réalisée grâce à des informations portant sur un distributeur qui se faisait livrer d'importantes quantités de lait en sachet pasteurisé pour le transformer en «leben» (lait fermenté), selon la même source. Les investigations et recherches menées ont permis de pister les mouvements de camions de lait pour aboutir à l'arrestation de cinq suspects âgés de 25 à 35 ans. L'opération a permis aussi la saisie d'un montant de 99 355 DA issu de la vente du produit, trois camions de transport et de distribution de lait, six téléphones portables, un cachet personnel et 13 factures d'achat de lait. Les suspects ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Larbaâ pour les délits suivants : spéculation illégale sur une denrée subventionnée ayant créé une pénurie sur le produit et une hausse de son prix sur le marché, ainsi que le détournement d'un produit subventionné de sa destination initiale.

T. Bouhamidi

ORAN

Saisie de 830 kg de viande blanche impropre à la consommation

PRÈS de 830 kg de viande blanche impropre à la consommation ont été saisis avant-hier, par la division de l'environnement et de l'urbanisme affiliée à la sûreté de la wilaya d'Oran. Cette opération s'inscrit dans le cadre des efforts pour préserver la santé publique et lutter contre la fraude alimentaire. C'est ce qu'a indiqué un communiqué de ce corps de sécurité. Lors d'un contrôle routier près du rond-point du stade Habib-Bouakeul, les agents ont découvert 829 kilogrammes de viande blanche et 35 kilogrammes d'entrailles de poulet, transportés à bord d'un véhicule. Une inspection vétérinaire a révélé que ces produits ne respectaient pas les normes de conservation, d'hygiène et de réfrigération, rendant la viande impropre à la consommation humaine, a précisé la même source. Le conducteur du véhicule a été interpellé sur place, et des poursuites judiciaires ont été engagées à son encontre. La sûreté de wilaya a souligné que cette saisie reflète les efforts continus de la Direction générale de la sécurité nationale (DGSN) pour garantir la sécurité alimentaire, préserver l'environnement et protéger les consommateurs des risques d'intoxication alimentaire, a conclu le communiqué.

Il convient de rappeler que cette affaire intervient dans un contexte marqué par un drame survenu le mois dernier à Oran. Deux personnes, dont un enfant de cinq ans, sont décédées à la suite d'une intoxication alimentaire survenue après avoir consommé un dîner funéraire, dans le quartier d'El Yasmine. Selon le Dr Mohamed Saber, spécialiste en réanimation, les victimes auraient consommé du poulet avarié lors d'un dîner funéraire. L'enfant, gravement malade quelques heures après le repas, a été transporté en urgence à l'hôpital, où il a succombé. Une jeune femme de 25 ans, également intoxiquée, est décédée dans le même établissement hospitalier, peu après l'incident.

B. M.

LUTTE CONTRE LA RÉSISTANCE AUX ANTIBIOTIQUES

Une stratégie nationale face à un défi sanitaire mondial

Dans un contexte mondial où la résistance aux antimicrobiens (RAM) représente un défi sanitaire majeur, l'Algérie a, une nouvelle fois, marqué son engagement à combattre cette menace, et ce à travers une série d'initiatives stratégiques. C'est ce qu'a indiqué, jeudi dernier, le ministre de la Santé, Abdelhak Saïhi, à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de lutte contre la résistance aux antimicrobiens.


L'Algérie réaffirme son engagement.

Dans une allocution lue en son nom par le directeur général de la prévention et de la promotion de la santé au ministère de la Santé, le Dr Djamel Fourar, le ministre a déclaré que la résistance aux antibiotiques constituait «l'une des plus graves menaces pour la santé mondiale, la sécurité alimentaire et le développement».

Il a ajouté que «face à ce risque, l'Algérie réaffirme son engagement à travers la mise en œuvre du Plan d'action national de lutte contre la résistance aux antimicrobiens et sa participation active au système mondial de surveillance»

M. Saïhi a expliqué que la résistance aux antimicrobiens se manifeste par l'incapacité des médicaments, notamment les antibiotiques, à tuer les bactéries et autres microbes responsables d'infections. Elle fait courir le risque de rendre inefficaces des traitements fondamentaux dans la prise en charge de nombreuses maladies infectieuses, mais aussi dans des domaines comme la chirurgie ou les traitements du cancer, lesquels dépendent de l'usage d'antibiotiques pour prévenir les infections.

Dans ce contexte, la communauté internationale, à travers l'Organisation mondiale de la santé (OMS), a intégré la RAM comme un indicateur clé dans le suivi des Objectifs de développement durable (ODD). En 2019, la RAM a été officiellement incluse dans les indicateurs des ODD, soulignant l'ampleur de la menace et la nécessité de stratégies concertées à l'échelle mondiale.

Dans ce cadre, M. Saïhi a rappelé que l'Algérie a mis en place un plan d'action national, dont plusieurs initiatives visent à lutter contre la propagation de la résistance aux antimicrobiens.

Il a précisé que ce plan repose sur plusieurs axes stratégiques. Tout d'abord, le pays continue de célébrer la Journée nationale de lutte contre la résistance aux antimicrobiens, instaurée en 2017, en sus de sa participation à la Semaine mondiale pour un bon usage des antimicrobiens. Ces événements visent à sensibiliser la population et les professionnels de la santé à l'importance d'une utilisation prudente et mesurée des antimicrobiens.

Ensuite, le pays participe activement au système mondial de surveillance de la RAM.

Ce système repose sur le réseau algérien de surveillance de la résistance bactérienne aux antibiotiques, coordonné par l'Institut Pasteur d'Algérie, qui fait office de laboratoire de référence.

En outre, la surveillance ne se limite pas à la santé humaine, elle englobe également les animaux, et ce à travers un dispositif mis en place par le ministère de l'Agriculture.

Cette approche permet de lutter contre la transmission de la résistance des animaux aux humains, l'un des vecteurs importants de propagation de la RAM.

VIGILANCE À TOUS LES NIVEAUX

L'élaboration d'un programme national sur le patient, avec un focus particulier sur l'hygiène, est un autre volet essentiel du plan d'action national.

Le premier responsable du secteur de la santé a expliqué que ce programme s'articule autour de plusieurs axes, dont la lutte contre les infections associées aux soins, un problème de santé publique majeur dans les établissements hospitaliers. Le département de Saïhi met également à la disposition des professionnels de santé des guides et des recommandations pour la prise en charge de maladies telles que la tuberculose, le VIH/SIDA, les hépatites, la méningite et le paludisme.

Le ministre a insisté sur la nécessité d'adopter une approche plus rigoureuse et pratique qui doit se traduire par des actions concrètes dans les établissements de santé. Il s'agit notamment de contrôler la consommation des antimicrobiens et limiter la résistance bactérienne. Il a également souligné que pour réussir à atteindre les objectifs fixés dans la lutte contre la RAM, l'Algérie a adhéré à l'approche baptisée «Une seule santé», qui repose sur la coopération entre les secteurs de la santé humaine, animale et végétale.

Une autre priorité identifiée par M. Saïhi, la sensibilisation à la résistance aux antimicrobiens, afin de garantir un usage approprié et rationnel de ces médicaments. Cette sensibilisation doit s'adresser à la fois aux professionnels de santé et à la population, car l'un des principaux leviers pour combattre la RAM est de changer les comportements et les pratiques en matière de prescription et de consommation d'antimicrobiens.

Enfin, le ministre a rappelé que la lutte contre la résistance aux antimicrobiens ne se fait pas en vase clos. L'Algérie met en avant la qualité de ses partenariats avec les agences des Nations unies, notamment avec l'OMS. Il a estimé que cette coopération internationale est indispensable pour mettre en place des stratégies efficaces et harmonisées à l'échelle mondiale.

Sihem Bounabi

JOURNÉE MONDIALE DU DIABÈTE

Le ministère de la Santé et Novo Nordisk sensibilisent

A L'OCCASION de la Journée mondiale du diabète, le ministère de la Santé, en partenariat avec Novo Nordisk Algérie, a lancé une série d'initiatives sous le thème «Diabète : priorité au bien-être, pour une santé durable», avec pour slogan «Diabète et bien-être».

Cet événement, placé sous le haut patronage du ministre de la Santé, se poursuit jusqu'au 24 novembre 2024 à Ksar Chellala et Tiaret. Ces journées ont également marqué le lancement de la troisième édition du Guide des bonnes pratiques en diabétologie, un outil de référence pour uniformiser les soins dans le pays. Une clinique mobile dédiée à la prévention et au dépistage a été lancée au profit des citoyens, qui pourront bénéficier de plusieurs examens cliniques et biologiques, a indiqué Novo Nordisk dans un communiqué, soulignant que cette initiative vise à sensibiliser le public sur l'importance du dépistage et de l'éducation thérapeutique, en insistant sur une habitude alimentaire adéquate. Parmi les sujets abordés figurent la prévention et le dépistage des complications du diabète, comme l'insulino-résistance, l'importance de l'éducation thérapeutique et des habitudes alimentaires ainsi que la gestion spécifique du diabète pendant le mois de ramadhan. Selon Hamza Benharkat, directeur général de Novo Nordisk Algérie, cette initiative vise à soutenir les patients tout au long de leur parcours de soins. «Nous comprenons l'impact profond du diabète et nous nous efforçons de fournir des soins avancés. Ensemble, nous pouvons faire la différence», a-t-il soutenu.

Il convient de noter que depuis son lancement en 2011, la clinique mobile Changing Diabetes, fruit d'un partenariat public-privé entre le ministère de la Santé et Novo Nordisk Algérie, a permis de rapprocher les soins des populations les plus éloignées. En 13 ans, elle a mené 42 campagnes, consulté 161 500 visiteurs et dépisté 61 000 patients. A cet effet, les citoyens bénéficient d'examens de médecine générale, diabétologie, ophtalmologie et cardiologie, ainsi que de séances d'éducation thérapeutique.

A cette occasion, le Dr Djamila Nadir a mis en avant les efforts déployés dans le cadre de la Journée mondiale contre le diabète 2024, axés sur la prévention, le bien-être et la qualité de vie des patients. Elle a souligné l'importance des campagnes de dépistage et de sensibilisation, ainsi que de la formation des médecins généralistes pour renforcer la prise en charge précoce et de proximité du diabète.

Pour sa part, le Pr Baghous, chef de service diabétologie-endocrinologie au CHU d'Oran, a mis en lumière l'ampleur de la pandémie de diabète de type 2, qui touche également l'Algérie, avec une prévalence alarmante de 14,4 %, doublée en 20 ans. Il a insisté sur les complications graves associées, telles que la cécité, les amputations non traumatiques et l'insuffisance rénale chronique, première cause de dialyse dans le pays. Le Pr Belhadj, chef de service médecine interne au CHU d'Oran, a présenté le nouveau guide sur le diabète. Un document complet abordant diagnostic, dépistage, traitement, complications et éducation thérapeutique.

Il a également expliqué les causes de l'augmentation du diabète, à savoir la sédentarité, l'urbanisation et l'alimentation moderne riche en sucre, en opposition aux habitudes alimentaires traditionnelles plus saines.

Enfin, le Pr Bourahla, cardiologue au CHU Parnet d'Alger, a souligné l'importance de la prévention des complications cardiovasculaires liées au diabète, notamment son association fréquente avec l'hypertension. Il a rappelé que 75 % des patients diabétiques sont également hypertendus.

Lynda Louifi

NAÏM QASSEM :

«Chaque fois que Beyrouth est visé, Tel Aviv sera frappée»

LE SECRÉTAIRE général du Hezbollah, Naïm Qassem, a a fait savoir que son mouvement était ouvert aux négociations mais à certaines conditions. Il est également revenu sur la lutte contre l'armée sioniste, soulignant que le parti pouvait intensifier ses opérations.

Œil pour œil, dent pour dent. «Israël a attaqué le cœur de Beyrouth, alors il doit s'attendre à ce que la réponse ait lieu au centre de Tel-Aviv», a menacé le nouveau chef du Hezbollah dans un discours prononcé avant-hier soir.

Abordant le sujet des négociations, le leader du mouvement de la résistance libanaise a déclaré qu'aucun accord de cessez-le-feu ne serait accepté si celui-ci violait «la souveraineté» du Liban, en réponse aux intentions de l'entité sioniste de maintenir une « liberté d'action » contre le mouvement libanais.

L'entité sioniste « ne peut pas (..) nous imposer ses conditions», a affirmé Qassem, ajoutant que le Hezbollah exigeait «l'arrêt total de l'agression et la préservation de la souveraineté» du Liban. «L'ennemi israélien ne peut pas pénétrer quand il le veut» en territoire libanais en cas de cessez-le-feu, a-t-il encore dit. Ses propos font écho à ceux du chef de la diplomatie sioniste qui avait souligné que tout accord de cessez-le-feu au Liban devrait laisser à son pays une «liberté d'action» contre le Hezbollah.

LE HEZBOLLAH OUVERT AUX NÉGOCIATIONS

Au sujet du plan de cessez-le-feu, Naïm Qassem s'est montré ouvert. «Nous avons reçu le document des négociations, nous l'avons étudié et avons formulé des remarques. Le président du Parlement, Nabih Berry, a également des remarques, qui sont en accord avec les nôtres», a-t-il insisté. «Nous avons négocié sous deux principes : le premier, un cessez-le-feu complet et total, et le deuxième, la préservation de la souveraineté libanaise», a précisé le chef du Hezbollah. «L'occupation pensait qu'elle pourrait obtenir par un accord ce qu'elle n'a pas pu obtenir sur le terrain, mais cela est impossible», a-t-il lancé à l'entité sioniste, assurant qu'il est «impossible qu'Israël nous batte et nous impose ses conditions». «Nous faisons face à un ennemi sauvage et nous resterons sur le terrain, peu importe le prix à payer, car nous augmenterons également le coût pour l'ennemi», a-t-il assuré.

«Nous faisons face à des monstres humains israéliens soutenus par des monstres humains américains», a-t-il lancé. **R. I.**

LA CPI ÉMET UN MANDAT D'ARRÊT CONTRE NETANYAHU

L'étau se resserre autour du tortionnaire sioniste

Six mois après la demande de son procureur en chef, Karim Khan, la Cour pénale internationale (CPI), a émis avant-hier des mandats d'arrêt contre le Premier ministre sioniste, Benjamin Netanyahou, et l'ex-ministre de la Défense Yoav Galant pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité dans la bande de Gaza.

Le tribunal basé à La Haye a accusé les deux hauts responsables sionistes d'une série de «crimes de guerre et de crimes contre l'humanité commis entre le 8 octobre 2023 au moins et le 20 mai 2024 au moins, jour où l'Accusation a déposé les demandes de mandats d'arrêt», indique un communiqué de presse publié sur le site Internet de la CPI.



Les mandats d'arrêt ont été classés « secrets », afin de protéger les témoins et de garantir la conduite des enquêtes, a déclaré la cour. Mais « la chambre considère qu'il est dans l'intérêt des victimes et de leurs familles qu'elles soient informées de l'existence des mandats », a-t-elle expliqué. Elle a également précisé que la décision de publier ces informations a été prise parce que «des comportements similaires à ceux mentionnés dans le mandat d'arrêt semblent se poursuivre», faisant référence à l'agression continue de l'entité sioniste contre Gaza et aux massacres perpétrés au quotidien contre les civils.

C'est la première fois depuis sa création en 2002 que la Cour émet des mandats d'arrêt contre de hauts responsables alliés à l'Occident. Le 20 mai dernier, le procureur en chef de la CPI, Karim Khan, avait annoncé avoir déposé une demande de mandats d'arrêt contre Netanyahou et Gallant.

Il est souligné que les recours déposés par l'entité sioniste rejetant la compétence de la CPI ont été rejetés.

Même si l'entité sioniste n'est pas membre de la CPI, la Cour peut enquêter sur des individus israéliens pour des crimes commis en Palestine occupée, qui comprend la bande de Gaza, la Cisjordanie et Al Qods-Est, puisque l'État de Palestine est membre de cette institution internationale depuis 2015.

Les 124 États signataires du Statut de Rome, traité instituant la Cour, sont désormais tenus d'arrêter les individus recherchées et de les remettre à la CPI à La Haye. Un procès ne peut pas commencer par contumace.

La Cour n'a toutefois pas de pouvoir d'exécution. Elle compte sur la coopération des États membres pour arrêter et traduire les suspects.

Le ministre néerlandais des Affaires étrangères a rapidement déclaré que son pays était prêt à exécuter les mandats d'arrêt.

Après l'émission de ces mandats d'arrêt, les réactions se sont multipliées, et plusieurs pays occidentaux ont exprimé leur total coopération avec la CPI.

LES ÉTATS-UNIS AGISSENT HORS LA LOI INTERNATIONALE

Du côté des États-Unis, Washington, qui aide militairement l'armée d'occupation sioniste dans l'exécution de son entreprise génocidaire à Gaza, apporte un soutien indéfectible aux dirigeants sionistes et n'a pas hésiter à menacer les juges de la Cour pénale international ainsi que les pays occidentaux qui tenteraient d'appliquer cette décision.

«Les États-Unis rejettent catégoriquement la décision de la Cour (pénale internationale) d'émettre des mandats d'arrêt contre de hauts responsables israéliens» a réagi un porte-parole du Conseil de sécurité national de la Maison Blanche.

«Nous restons profondément préoccupés par l'empressement du procureur à réclamer des mandats d'arrêt et par les erreurs troublantes dans le processus qui a mené à cette décision», a-t-il ajouté dans un communiqué, estimant que «la CPI n'était pas compétente juridiquement dans cette affaire».

Une position suivie par l'Argentine. Dans un communiqué, la présidence a fait savoir que les mandats d'arrêts de la CPI, selon elle, «ignorent le droit légitime d'Israël à se défendre face aux attaques constantes d'organisations terroristes».

L'UE PRÔNE L'APPLICATION DES DÉCISIONS DE LA CPI

Le chef de la diplomatie européenne, Josep Borrell, estime quant à lui que les mandats d'arrêt en question doivent être « respectés et appliqués ». « Ce n'est pas une décision politique. C'est une décision d'une cour, d'une cour de justice, d'une cour de justice internationale. Et la décision de la cour doit être respectée et appliquée », a-t-il ajouté. La France quant à elle, par l'intermédiaire du Quai d'Orsay est restée assez vague. Paris a «toujours soutenu les actions de la Cour» mais que les mandats d'arrêt constituaient «une question juridique complexe» et que la situation nécessitait donc «beaucoup de précautions juridiques».

Par ailleurs, l'aviation criminelle sioniste a une nouvelle fois frappé le nord de la bande de Gaza, faisant des dizaines de victimes. Pour l'heure, près de 66 ont été recensées dans le raid sur Beit Lahia.

L'armée d'occupation sioniste se concentre sur le nord de l'enclave palestinienne pour empêcher le retour des civils. Dans la matinée d'hier, un bombardement israélien sur Beit Lahia, dans le nord de la bande de Gaza, à proximité de l'hôpital Kamal Adwan, a fait des dizaines de morts et de nombreux blessés. Plusieurs personnes sont encore portées disparues.

Selon des informations d'Al-Jazeera, «l'occupation a commis un nouveau massacre qui a fait 66 martyrs, pour la plupart des enfants et des femmes, et plus de 100 blessés suite à la destruction d'un quartier résidentiel à proximité de l'hôpital Kamal Adwan dans le nord du pays».

Le média Al-Mayadeen évoque de son côté un bombardement israélien sur le quartier Cheikh Radwan qui a fait 22 morts.

Parallèlement à ces deux bombardements, l'armée israélienne continue ses opérations à Jabalia, dans le nord de la bande de Gaza.

L'ARMÉE D'OCCUPATION TERRORISTE PILONNE LE NORD DE LA BANDE DE GAZA

Depuis le 6 octobre dernier, l'armée sioniste intensifie ses efforts de guerre sur le nord de l'enclave palestinienne, notamment vers le camp de Jabalia et à Beit Lahia, afin d'empêcher le retour des civils.

Les massacres se poursuivent sans relâche. Le 18 octobre, un bombardement israélien sur le nord de la bande de Gaza a fait des dizaines de morts. Le 28 octobre dernier, une pilonnage israélien sur un immeuble résidentiel à Beit Lahia a fait au moins 109 morts, dont 25 enfants. Le 20 octobre, un bombardement de l'armée sioniste avait déjà fait 73 morts dans une zone résidentielle de Beit Lahiya, ville de 89.000 habitants où, comme dans le reste du nord de la bande de Gaza, les secouristes ne peuvent plus travailler en raison de leur ciblage systématique par les Israéliens.

M. Mohamed

L'Algérie se félicite «vivement» des mandats d'arrêt émis par la CPI contre Netanyahou et Galant

L'ALGÉRIE S'EST félicitée « vivement » des mandats d'arrêt émis par la Cour pénale internationale (CPI) contre Benyamin Netanyahou et Yoav Galant, respectivement Premier ministre et ministre de la défense de l'entité sioniste pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité commis dans la bande de Ghaza. C'est ce qu'a indiqué, jeudi 21 novembre, un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines.

« Cette mesure que l'Algérie n'a eu de cesse de réclamer par la voix du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, constitue un pas important et une avancée concrète vers la fin de décennies d'immunité et d'impunité dont a bénéficié l'occupant israélien alors qu'il se livrait à des crimes contre le peuple palestinien et dans l'ensemble des pays de la région », souligne le communiqué.

Afin de rendre justice au peuple palestinien et de le protéger, « l'Algérie exhorte les membres de la communauté internationale, notamment les Etats membres de la CPI, à prendre les mesures requises et nécessaires à l'exécution de ces mandats d'arrêt et à laisser la justice internationale suivre son cours », a ajouté la même source.

M. B.

POUTINE :

«Le conflit ukrainien a pris une dimension globale»

Le conflit ukrainien a pris une dimension globale à la suite des attaques sur le sol russe avec des missiles à longue portée de fabrication occidentale, a affirmé le président russe, Vladimir Poutine, lors de son adresse à la nation. Il a également évoqué le succès du missile hypersonique Orechnik et averti que son pays se réservait le droit de répondre aux menaces avec fermeté.



Vladimir Poutine a déclaré que le conflit en Ukraine avait pris une dimension internationale après que des frappes ont été menées sur le territoire russe avec des missiles à longue portée de fabrication occidentale. Le président russe a précisé que mardi dernier six missiles américains ATACMS avaient été lancés et qu'avant-hier des missiles britanniques Storm Shadow avaient visé des sites dans les régions russes de Koursk et de Briansk.

« La Russie préfère les moyens pacifiques, mais elle est également prête à faire face à toute évolution des événements, il y aura toujours une réponse», a affirmé Vladimir Poutine. Il est impossible d'utiliser des armes à longue portée sur le territoire russe sans la participation de spécialistes des pays où ces armes ont été fabriquées, a souligné le président russe.

«Nous prendrons une décision sur la poursuite du déploiement des missiles à moyenne et courte portée en fonction des actions des États-Unis et de leurs satellites», a-t-il expliqué. La Russie se considérait en droit d'utiliser des armes pour frapper des cibles de pays qui autorisent l'utilisation de leurs armements contre la Russie, a signalé, faisant savoir qu'en cas d'escalade des actions agressives, la réponse sera de façon symétrique avec la même détermination.

Selon M. Poutine, les objectifs fixés par «l'adversaire lors des frappes avec ces missiles n'avaient pas été atteints. Selon lui, l'utilisation de ce type d'armement par l'adversaire n'affectera pas le cours de l'opération spéciale menée par la Russie.

Vladimir Poutine a indiqué que dans les conditions de combat, le test du nouveau missile balistique hypersonique russe de moyenne portée «Orechnik» en version non nucléaire avait été mené avec succès. Le but de la frappe russe était un site industriel militaire à Dniepropetrovsk.

Il a ajouté que la Russie annoncerait au préalable à la population civile des zones visées l'utilisation de tels systèmes. Ces missiles ne peuvent pas être interceptés par les systèmes de défense antimissile occidentaux modernes.

Selon le chef d'État russe, l'utilisation d'un missile balistique «Orechnik» est une réponse aux projets américains de production et de déploiement de missiles à moyenne et à courte portée.

De plus, il a précisé que l'opération militaire spéciale suivait son cours : «Nos troupes avancent sur toute la ligne de front. Tous les objectifs que nous nous sommes fixés seront atteints».

Dans le même contexte, la porte-parole de la diplomatie russe, Maria Zakharova, et en réponse aux déclarations de Margus Tsahkna, ministre estonien des Affaires étrangères, sur la nécessité de l'envoi de forces de l'OTAN en Ukraine, a averti que cette décision aurait des conséquences catastrophiques car elle marquerait l'entrée en guerre de l'alliance contre la Russie.

«L'arrivée des forces de l'OTAN en Ukraine aura des conséquences catastrophiques pour le monde entier et signifiera l'entrée de l'alliance dans une guerre contre la Russie», a déclaré Zakharova, avant-hier lors du briefing.

La diplomate a souligné que Moscou avait déjà exprimé cette position à plusieurs reprises aux pays de l'OTAN et aux dirigeants du bloc militaire. Ce commentaire faisait suite aux déclarations du ministre estonien des Affaires étrangères, Margus Tsahkna, qui avait parlé de la nécessité de l'envoi de forces européennes en Ukraine pour prétendument «renforcer» les accords de paix avec la Russie. Maria Zakharova a qualifié l'idée d'envoyer des troupes européennes en Ukraine d'«aventure vouée à l'échec».

R. I.

BURKINA FASO

Gel des biens de plusieurs personnalités

LE GOUVERNEMENT du Burkina Faso a ordonné le gel des biens et des ressources de 113 personnalités physiques et deux entités morales accusées de participation ou de financement d'actes de terrorisme, rapportent hier les médias locaux.

La restriction a été introduite pour six mois et peut être prolongée pour la même période, en vertu d'un arrêté signé le mardi dernier par le ministre de l'Économie et des finances, Aboubacar Nakanabo, précise la presse locale.

Parmi ces personnalités, l'ancien président de la Transition, Paul Henri Sandaogo Damiba, exilé au Togo depuis sa destitution par le coup d'État du capitaine Ibrahim Traoré en septembre 2022, et l'ancien ministre des Affaires étrangères, Djibrill Bassolé, ainsi que les journalistes Newton Ahmed Barry et Alpha Barry.

Outre ces personnalités bien connues du public burkinabé, la mesure concerne également des officiers, des agriculteurs et des commerçants de bétail, ainsi que deux groupes terroristes, le GSIM et l'État islamique au Grand Sahara. Tous sont accusés de participation à des attentats terroristes ou de financement du terrorisme. Tentative de coup d'État Le 5 novembre, le chef d'État du Burkina Faso, le capitaine Ibrahim Traoré, avait ordonné la radiation de 16 officiers de l'armée, dont l'ancien président de la transition Paul-Henri Sandaogo Damiba, «pour fautes jugées particulièrement graves».

En septembre, les autorités du Burkina Faso ont déclaré avoir déjoué une tentative de coup d'État qui aurait été préparée par d'anciens responsables et militaires ayant fui vers des pays voisins.

Selon le ministre burkinabé de la Sécurité, Mahamadou Sana, le réseau des conspirateurs, qui incluait des personnalités de haut rang, dont l'ancien président Damiba, aurait bénéficié du soutien de puissances étrangères et aurait eu des liens avec des groupes terroristes.

Le capitaine Traoré accuse régulièrement la France et des pays de la Cédéao, dont le Bénin et la Côte d'Ivoire, de «manigancer» contre son pays. Le 16 septembre 2023, le Niger, le Burkina Faso et le Mali ont acté la création de l'Alliance des États du Sahel (AES), pour contrer l'influence de la Cédéao, une organisation que ces trois pays jugent instrumentalisée par la France, ex-puissance coloniale.

R. I.

USA

Trump remplace le controversé Gaetz à la Justice par Pam Bondi

DONALD TRUMP a choisi avant-hier comme ministre de la Justice la juriste Pam Bondi, qui a assuré sa défense en 2020, après le retrait du clivant Matt Gaetz, premier écueil dans une campagne menée tambour battant pour placer ses fidèles.

De la série de nominations fracassantes annoncées par le président élu américain pour sa future administration, celle de Matt Gaetz, apparaissait comme l'une des plus controversées.

Cet élu républicain de Floride (sud-est), sans expérience juridique et à la personnalité abrasive était notamment accusé d'avoir eu une relation sexuelle avec une mineure. Trump a rapidement entériné son retrait, lui promettant un "bel avenir". Signe qu'il n'entend pas laisser cette déconvenue enrayer la dynamique de sa marche vers le pouvoir, il a dévoilé en début de soirée son nouveau choix pour ce poste clé. "J'ai l'honneur d'annoncer que l'ex-procureure générale de Floride, Pam Bondi, sera notre prochaine ministre de la Justice", a écrit Donald Trump sur son réseau Truth Social.

"Depuis trop longtemps, le ministère de la Justice est instrumentalisé contre moi et d'autres républicains. Plus maintenant", a-t-il ajouté. Avec une carrière de procureure de plus de vingt ans en Floride, Pam Bondi prête moins le flanc que Matt Gaetz au reproche de manque d'expérience. Elle a aussi fait partie de l'équipe d'avocats de Donald Trump lors de son procès en destitution au Sénat en 2020.

Si ce choix est avalisé par le Sénat l'année prochaine, elle retrouvera sous ses ordres au ministère de la Justice trois avocats personnels de Donald Trump, nommés à des postes stratégiques. La liste des nominations du président élu comprend aussi, pour le ministère de la Défense, l'ex-militaire et présentateur de télévision conservateur Pete Hegseth, qui a payé une femme pour abandonner une accusation d'agression sexuelle et arbore des tatouages évoquant les Croisades.

Ou encore à la Santé le vaccinosceptique Robert F. Kennedy Jr., neveu du président démocrate assassiné, et aux commandes d'une "commission à l'efficacité gouvernementale" le milliardaire Elon Musk, accusé de propager la désinformation sur son réseau X.

"La confirmation de ma nomination était injustement en train de devenir une diversion par rapport à la tâche cruciale de l'équipe de transition Trump/Vance", avait déclaré Matt Gaetz jeudi matin sur X, au lendemain d'une rencontre avec des sénateurs.

R. I.

RAYAN CHERKI

Les discussions avancent bien avec la FAF

APRÈS AVOIR CONVAINCU Amine Gouiri et Houssem Aouar d'opter pour l'Algérie, un troisième pur produit de la grande académie de l'Olympique Lyonnais serait sur le point de rejoindre la sélection nationale prochainement. Cet élément est Rayan Cherki. Ces derniers temps, la FAF, par le biais de son président Walid Sadi qui a décidé de prendre en charge personnellement ce dossier, multiplie les contacts avec le joueur lyonnais et sa famille, et les derniers échos qui nous sont parvenus laissent croire qu'on n'est pas loin d'un dénouement heureux en faveur de l'Algérie. Lassé d'attendre qu'on lui accorde une chance avec les A français de Didier Deschamps, sauf revirement de sa part, Rayan Cherki devait annoncer sa décision de jouer pour l'Algérie dans très bientôt, nous souffle une source proche de la FAF.

Selon notre interlocuteur, le président de la FAF n'a pas seulement parlé avec le joueur lyonnais mais également avec son père qui est d'origine italienne et sa maman, laquelle, comme on le sait, est Algérienne. Pour l'information, le papa de Cherki ne voit aucun inconvénient à ce que son fiston porte les couleurs de l'Italie ni même de la France, pareil pour sa maman qui est convaincue que Rayan aurait intérêt à jouer avec l'Algérie, surtout après la mésaventure vécue par Karim Benzema avec les Bleus lors de la Coupe du monde 2022 au Qatar. L'ancienne vedette du Real Madrid, qui s'est blessé avant le premier match, a été libéré par Deschamps, alors qu'il pouvait reprendre la compétition à partir des quarts de finale. Cette affaire n'a pas laissé insensible Rayan Cherki et ses conseillers surtout qu'en Algérie, on est prêt à lui dérouler le tapis rouge. Cependant d'après nos informations, lors de son dernier contact avec Rayan Cherki, le président de la FAF et nouveau ministre des Sports lui a posé une condition, il faut qu'il rende sa réponse le plus tôt possible. Mieux, Walid Sadi a été clair avec lui, en exigeant qu'il sera présent au prochain de stage de l'EN prévu au mois de mars 2025. S'il n'est pas disponible pour jouer avec l'Algérie, au-delà de cette date, il abandonnera définitivement ce dossier, en estimant que par rapport aux autres binationaux, elle lui a accordé assez de temps pour réfléchir et que l'heure est venue pour que l'attaquant de l'OL tranche en rendant une réponse définitive à la FAF.

LIGUE 1 MOBILIS

Le CSC bat l'USMA (1-0) et prend la tête du classement

Le CS Constantine s'est emparé de la tête du classement du Championnat de la Ligue 1 Mobilis de football, en s'imposant devant l'USM Alger sur le score de 1 à 0 (mi-temps : 1-0), en match comptant pour la 10e journée disputé jeudi soir au stade Chahid-Hamlaoui de Constantine.



L'unique but de la rencontre a été inscrit par Boudrama à la 34e minute de jeu. Côté USMA mis-à-part une tête de Belkacemi un peut trop décroisée, il n'y a pratiquement pas eu d'attaque vraiment dangereuse, les joueurs de Nabil Maaloul multipliant les frappes de loin non cadrée, faute de pouvoir entrer dans la surface adverse.

Le match s'est surtout joué au milieu avec des duels entre Boukhachouche et Likonza côté USMA, Benchaira et Merbah principalement côté CSC.

Après le bon derby entre le MCA et le CRB de la veille qui a montré la fragilité du Mouloudia d'Alger, le CS Constantine avait à cœur aussi de prouver qu'il n'était pas en haut de tableau par hasard et qu'il possédait l'effectif qu'il faut pour tenir tête aux clubs de la capitale et bien représenter l'Algérie en Coupe de la Confédération.

A la faveur de ce succès à domicile, le CS Constantine se hisse en tête du classement de la Ligue 1 Mobilis avec 18 points au compteur, alors que l'USM Alger (16 pts) occupe conjointement le deuxième rang avec le MC Alger.

Le MC Alger a raté l'occasion de s'emparer provisoirement du fauteuil de leader, en s'inclinant dans le derby face au CR Belouizdad 1-3 (mi-temps : 1-1), mercredi soir au stade olympique du 5-juillet d'Alger, en ouverture de la 10e journée du championnat de la Ligue 1 Mobilis de football, devant se poursuivre jeudi, vendredi, et samedi.

Dans un stade archicomble, le «Doyen» a raté un penalty dès l'entame de la partie, mal tiré par Andy Delort (9e). Ce n'était que partie remise pour l'ancien montpelliérain, qui a réussi, cinq minutes plus tard, à ouvrir la marque (14e).

Après quelques tentatives, le club de Laâquiba a bien réagi et est parvenu à égaliser grâce à l'inusable Islam Slimani. Libre de tout marquage en pleine surface, l'actuel meilleur buteur historique de l'équipe nationale a repris victorieusement un centre-retrait de Meziane (31e).

En seconde période, le CRB a dicté sa loi en prenant d'abord l'avantage sur un puissant tir des 25 mètres de Benguit (64e), avant que le rentrant Khacef ne mette définitivement les siens à l'abri, en marquant le troisième but dans le temps additionnel (90e+6), après une balle perdue du défenseur ivoirien Badjo.

Il s'agit de la première défaite pour le MCA, alors que le CRB confirme son réveil et aligne un deuxième succès de rang, après celui décroché en déplacement face à l'ES Mostaganem (2-0).

ÉQUIPE NATIONALE

Les Verts garderont leur 37e position

APRÈS leur dernier stage de novembre, l'ultime de cette année 2024, les Verts sauront le 28 de ce mois leur nouveau classement FIFA, ce dernier ne devrait pas être différent du classement du mois en cours.

Avant le dernier stage, Petkovic misait beaucoup sur les deux rencontres contre la Guinée équatoriale et le Libéria, il a reconnu que l'importance résidait dans le coup de pouce que les deux matches allaient donner à l'EN au classement FIFA, en prévision d'un prochain tirage au sort de la phase finale de la CAN et même plus tard, pour celui de la Coupe du monde, en cas de qualification. L'EN visait 2 succès mais le match à Malabo était plus compliqué que prévu, le climat dur et une panne sèche du système offensif de Petkovic en Guinée équatoriale malgré la présence de tous les atouts connus ont privé l'EN d'un grand chelem, pas de 5/5 ni donc de 6/6, l'EN s'est contentée de 16 points sur les18 possibles et dans un classement FIFA, avec ses barèmes spéciaux, cela ne pardonne pas.

En effet, malgré la fin de cette campagne sans la moindre défaite, avec en plus une victoire et un nul, l'EN n'avancera pas le 28 novembre, lors de la prochaine publication du classement de novembre, l'EN stagnera à la 37e position mondiale, elle va même perdre 1,09 point de son capital totalisant 1 495,85 unités.

Dans un classement dominé par le Maroc qui prend le large à la faveur de ses matches quasiment tous joués à domicile, le Sénégal occupe la 2e place africaine juste devant l'Egypte, les Lions font un bond de 2 places mondiales aussi, mais les Pharaons qui ne marchent pas bien perdent 12,76 points, et 3 places mondiales, arrivant à la 33e position, une perte de points qui réduit l'écart entre eux et l'EN, ce qui faciliterait aux Verts une remontée prochaine au classement, si l'EN enchaîne de bons résultats en mars à l'occasion du retour des qualifications de la Coupe du monde ou en juin, lors de la fenêtre des rencontres amicales.

Pour les autres sélections du continent, les prochains adversaires des Verts en mars, le Botswana et le Mozambique, occupent respectivement la 137e et la 96e place au classement, les Tunisiens, très mal en point, ont perdu 6 places à l'échelle mondiale, et ne sont que 9e dans le top 10 africain, s'ils n'arrivent pas à réapparaître dans le top 6 ils hériteront d'un groupe mortel lors du tirage de la CAN.

REAL MADRID

Rodri ouvre la porte à un transfert

Sacré Ballon d'Or 2024 le mois dernier, Rodri fait la tournée des médias. L'Espagnol a notamment évoqué son avenir et la possibilité de rejoindre le Real Madrid. Ce qu'il n'exclut pas.

Le 28 octobre dernier, Rodri (28 ans) a été élu Ballon d'Or 2024 lors d'une cérémonie organisée au Théâtre du Châtelet à Paris. L'Espagnol, pièce maîtresse du Manchester City de Pep Guardiola et élément important de la sélection espagnole sacrée championne d'Europe en Allemagne, a été récompensé pour son travail de l'ombre très précieux. Pourtant, beaucoup ne l'imaginaient pas remporter ce prestigieux trophée puisque Vinicius Jr (Real Madrid, Brésil) était le grand favori. Mais finalement, l'ancien de l'Atlético de Madrid a déjoué tous les pronostics. Heureux comme jamais, le milieu de terrain, qui est actuellement blessé, profite de son temps libre pour faire la tournée des médias.

Hier soir, il était d'ailleurs l'invité de l'émission El Larguero sur la Cadena SER. L'occasion pour lui de revenir sur son élection et toutes les polémiques. « Le jour où nous y allons, tout change et les événements s'enchaînent rapidement. Quand j'ai appris que Madrid n'irait pas au gala, l'optimisme a augmenté. Tout s'est passé à la volée. […] L'information dont nous disposions était que le format avait changé et que le gagnant ne serait découvert qu'à la fin. Jusqu'à l'ouverture de l'enveloppe, personne ne m'a rien dit. » Relancé au sujet de la cérémonie et du Real Madrid, il a confié : « je ne sais pas s'ils iront à d'autres galas ou non. C'est une décision qu'ils prennent pour leurs raisons.»

Il a ajouté : « Vinicius est l'un des meilleurs au monde. La polémique qui l'entoure ? C'est un gars intelligent et il se rendra compte que plus il fera attention au terrain, mieux il sera.



Les athlètes sont aussi ce qu'ils représentent à l'extérieur et il est important de prendre soin de cette partie-là. » Puis, il a avoué qu'il aurait voté pour Dani Carvajal, Vinicius Jr et lui-même, sans forcément donner l'ordre. Toujours sur les ondes de la Cadena SER, Rodri a également été questionné sur son avenir, lui qui est heureux de la prolongation de Pep Guardiola à Manchester City. « Il me reste deux ans de contrat, le moment approche de reparler. Guardiola est une incitation importante. Je me sens très apprécié au club. » Toutefois, il n'a pas fermé la porte à un départ, lui dont le nom revient avec insistance chez les Merengues. Le footballeur, né à Madrid, a avoué : « évidemment, quand le Real Madrid vous appelle, le meilleur club de l'histoire et le plus titré, avec ce que cela signifie, c'est un honneur. Il faut toujours y prêter attention. Cela va sans dire. » Puis, il a évoqué la suite et la fin de sa carrière. « Cela pourrait parfaitement être une possibilité de terminer ma carrière en Angleterre. Le pays m'a tout donné et je suis tombé amoureux du football anglais. Mais l'Espagne est mon pays. Je suis toujours la Liga, le niveau des équipes augmente de plus en plus… » Enfin, il a confié que « Villarreal serait un bon endroit » pour terminer sa carrière.

FC BARCELONE

Enorme bombe sur Lamine Yamal

À SEULEMENT 17 ans, Lamine Yamal est la nouvelle star du FC Barcelone et plus largement de la Liga. L'Espagnol a d'ailleurs une proposition importante entre les mains.

La Liga de Lamine Yamal. Cette semaine, la célèbre émission El Chiringuito a longuement débattu au sujet des stars du championnat espagnol. Et pour la plupart des consultants et journalistes présents en plateau, le joueur du FC Barcelone surpasse tous les autres joueurs de l'autre côté des Pyrénées. Selon eux, il fait bien mieux que Vinicius Jr (24 ans) ou Kylian Mbappé (25 ans), les deux têtes d'affiche du Real Madrid. Hier soir, la célèbre émission l'a élu meilleur joueur de la Liga 2024-25. Le crack barcelonais devance ses coéquipiers Raphinha et Robert Lewandowski, eux aussi très bons sous le maillot blaugrana. Tous les trois forment d'ailleurs un trio d'enfer.

Concernant Yamal, il a marqué 7 buts et délivré 8 passes décisives en 19 apparitions toutes compétitions confondues cette saison. Des chiffres qui illustrent son importance au sein de l'effectif de Flick. D'ailleurs, les pensionnaires du Camp Nou comptent récompenser l'actuel meilleur passeur de la Liga et surtout éviter qu'un club le détourne du Barça. Ainsi, El Chiringuito révèle ce vendredi que le FC Barcelone a offert une prolongation de 6 ans à sa nouvelle star.

Et Lamine Yamal, qui a un pacte avec sa direction, devrait officiellement étendre son bail une fois qu'il aura fêté ses 18 ans le 13 juillet prochain. De plus, l'émission ajoute que les Blaugranas vont inclure une nouvelle clause libératoire dans son contrat. Celle-ci atteindra 1 milliard d'euros.

L'idée est de se protéger des clubs qui le suivent, notamment le PSG. Cette semaine, Enric Masip, conseiller de Joan Laporta, a révélé que le club d'Al-Khelaïfi avait bien offert 200 M€ l'été dernier pour Yamal, dont le bail actuel s'achève en juin 2026. « Eh bien, quand vous avez de l'argent et que vous avez les moyens de payer, vous pouvez espérer essayer de signer tout le monde. » Dans la foulée, les champions de France avaient démenti. Mais avec la prochaine prolongation de Yamal, Paris n'aura a priori plus ses chances avec lui.

MANCHESTER CITY

Pep Guardiola rempile

APRÈS plusieurs semaines de flou autour de son avenir, Pep Guardiola a décidé de prolonger son aventure avec Manchester City.

C'était le gros dossier du côté de Manchester City. Bien loin d'éventuelles recrues sur le marché des transferts, la direction cityzen devait surtout gérer le cas de Pep Guardiola. Après 8 ans à la tête de l'équipe et une multitude de titres, le technicien espagnol arrivait en fin de contrat cet été et n'avait toujours pas prolongé. De quoi alimenter les rumeurs d'un départ futur surtout qu'il entretenait clairement le flou en conférence de presse.

«Je fais partie de ce club. Il fait partie de mes os, et la meilleure manière de le défendre est de gagner des matches et de faire mon travail du mieux possible. Mon avenir ? J'ai dit au début de la conférence de presse que je ne parlerai pas de ça. Le jour où je partirai, je partirai. (…) Quand je déciderai, j'informerai le club puis la presse. C'est pour ça qu'il n'y a pas de nouvelles, et c'est pour ça que je n'ai absolument rien d'autre à ajouter», lançait-il il y a quelques semaines à ce sujet. Et alors que la tendance était d'abord à un départ puisque City avait même nommé un nouveau directeur sportif en la personne de Hugo Viana, il y a eu des rebondissements.

Ces dernières heures, la presse anglaise a fini par révéler que Pep Guardiola avait enfin donné sa réponse à la direction. Le technicien espagnol a décidé de rester encore un peu à City puisqu'il a signé une prolongation de contrat de deux ans, là où les médias anglais donnaient plutôt un nouveau bail d'un an, plus une année en option. «Pep Guardiola a signé une nouvelle prolongation de contrat de deux ans avec Manchester City. Le nouveau contrat du Catalan signifie qu'il aura passé plus d'une décennie en tant que manager de City», explique fièrement le communiqué du club anglais.

MLS

Messi et le vestiaire de l'Inter Miami ne veulent pas de Xavi

SI LE NOM de Xavi Hernandez a rapidement fuité pour prendre la suite de Tata Martino à l'Inter Miami, le mariage ne se fera vraisemblablement pas. Les stars du vestiaire comme Messi et Jordi Alba n'ont pas gardé une bonne relation avec leur ancien coéquipier.

L'Inter Miami va connaître un grand changement dans les prochains jours. Tata Martino s'apprête à quitter le poste d'entraîneur qu'il occupe depuis l'été 2023. L'Argentin, proche de Leo Messi, fait les frais de l'élimination au premier tour des play-offs de Major League Soccer contre Atlanta United lors du 3e match décisif, même si des «raisons personnelles» sont évoquées pour expliquer son départ. Une conférence ce vendredi doit officialiser cette information.

Ça sera l'occasion pour le copropriétaire de la franchise, Jorge Mas, et du directeur du football, Raúl Sanllehi, d'en dire un peu plus sur le prochain entraîneur qu'il vise. Vraisemblablement, il ne s'agira pas de Xavi Hernandez (44 ans), dont le nom est rapidement apparu comme un candidat sérieux à la succession de Tata Martino. Libre depuis son départ du FC Barcelone en fin de saison dernière, l'ancien milieu de terrain cochait pas mal de cases, dont celle d'être proche des stars du vestiaire.

Mais c'est en réalité ce qui écarte de facto sa candidature. Sport explique dans ses colonnes ce jeudi que les rapports entre Xavi et ses anciens coéquipiers au Barça ne sont pas si bons que cela. C'est pour cette raison qu'il n'est pas une option pour l'Inter Miami. Avec Messi, l'ex-métronome blaugrana a toujours entretenu une relation correcte, jamais au-delà de l'aspect professionnel, mais ces derniers temps, cette relation s'est distendue et même refroidie, assure le média. Avec Jordi Alba, les liens sont carrément rompus depuis le départ de ce dernier du Barça en 2023. En fin de parcours et de contrat, le latéral gauche avait vu Alejandro Baldé prendre sa place dans le onze. L'aventure s'était mal terminée avec son coach, à qui il reprochait un manque de transparence. Le documentaire d'Amazon Prime avait même relaté une scène entre les deux hommes à ce sujet. «Si, à un moment donné, tu as été déçu, en particulier par moi, je le regrette. Il n'y avait rien de personnel, tu le sais» se défendait Xavi.

Il se dit que le gaucher a fait son deuil, mais il n'y a plus de contact entre les deux hommes, ni personnel ni professionnel. Le cas Luis Suarez n'est pas évoqué, car il n'a jamais été un proche de Xavi. Ils n'ont passé qu'une seule saison ensemble chez les Culés (2014-2015). En revanche Sergio Busquets est toujours un soutien. Outre leurs connexions sur le terrain, les anciens coéquipiers ont conservé une amitié sincère qui ne s'est pas détériorée quand l'aîné dirigeait le cadet à Barcelone. Ce soutien ne suffira pas à s'envoler pour la Floride.

GHARDAÏA

Portes ouvertes sur les activités d'Alfa-Pipe

L'entreprise de fabrication de tubes à hautes pressions Alfa-Pipe de Ghardaïa a organisé des portes ouvertes au sein même de son unité sous le thème : « La définition de l'activité industrielle de L'Unité Alfa-Pipe ». Cette manifestation s'est déroulée les 20 et 21 novembre courant, sous l'assistance du président directeur général (PDG) d'Alfa-Pipe, Arezki Tighilt, en présence du directeur d'Unité de Ghardaïa, Hamza Recioui, des cadres directionnels techniques et financiers de l'Unité de production et de nombreux invités.



Les Tubes en acier et les pipelines jouent un rôle vital pour la santé humaine et revêtent une importance stratégique pour le pays. Les pipelines sont construits et destinés à transporter deux sortes de fluides : des combustibles tels que le pétrole brut (Oléoduc) et le gaz naturel (Gazoduc), ainsi que les hydrauliques biologiques, l'eau propre, utilisée pour l'irrigation agricole. Ces substances liquides ou gazeuses sont essentielles à la poursuite de la vie humaine, à la croissance économique, à la production industrielle, à la construction, aux infrastructures, à l'agriculture et revêtent également une grande importance en termes de sécurité énergétique. Selon M. Tighilt, le PDG des trois unités de production (Tuberies), implantées à Ghardaïa, Annaba et Reghaia, celles-ci, à aujourd'hui, auraient fabriqué 26 000 kilomètres de pipelines, dont 80% sont des oléoducs et des gazoducs.

En raison de l'augmentation de la consommation d'énergie et des politiques énergétiques dans notre pays, visant à garantir la sécurité énergétique, la construction de gazoducs et d'oléoducs connaît un essor considérable. Avec l'augmentation de la population, de la consommation en eau par habitant, l'urbanisation, et l'agriculture, la demande en eau sollicite des tuyaux pour l'hydraulique. Ces derniers sont aussi fabriqués par ces unités de production. Tous ces grands pipelines et structures en acier sont construits à partir de tubes soudés en spirale et en longitudinal.

Le temps de construction des grands pipelines est généralement déterminé par le temps de fourniture des tuyaux et le temps de montage du pipeline. Le délai de fourniture des tuyaux dépend de la vitesse de production de l'usine de tubes. La vitesse de production et la capacité de l'usine de tubes dépendent de la vitesse d'avancement de la tôle d'acier et donc de la vitesse de soudage des tubes. Dans notre pays, afin de réduire le temps de construction des grands projets de pipelines, la longueur totale sollicitée en tuyaux est divisée entre les trois unités nationales de production, en fonction de leur capacité et de leur emplacement. Par conséquent, après la production en usines, les tuyaux sont livrés sur le site pour le soudage des joints.

DES PRODUITS DE HAUTE QUALITÉ

Dans les projets de construction d'oléoducs et de gazoducs en particulier, où les spécifications de qualité sont strictes et la durée du projet limitée, il est très important de produire des tuyaux à partir des aciers de hautes nuances (allant, du X60 à X80) et de haute qualité, exempts de tous défauts. La fabrication de tuyaux en usine de production dans notre pays est aussi une combinaison dans les étapes de production des tuyaux et leurs revêtements, (Intérieur en Epoxy (gaz ou alimentaire) et extérieur en Polyéthylène avant leurs expéditions vers les sites de pose sur le terrain pour le soudage des joints, les tests, l'isolation, la fermeture du sol. Ce sont là les étapes les plus délicates qui déterminent la bonne qualité de la fabrication d'un pipe-line.

Le soudage à l'arc submergé est la principale méthode de soudage utilisée dans la fabrication de tuyaux à joints longitudinaux et en spirale au sein de nos unités de production nationales. En fonction du lieu d'utilisation des tuyaux, du type d'acier, de l'épaisseur de la tôle et du diamètre du tuyau, les soudures internes et externes sont réalisées par soudage en tandem à l'arc submergé à l'aide d'un ou de plusieurs fils à souder. Les propriétés de soudage de la poudre (Flux) à l'arc submergé à des vitesses de production élevées et à des paramètres de soudage élevés sont extrêmement importantes pour obtenir des soudures de haute qualité et sans défaut. Les principales exigences pour les soudures de tuyaux sont une résistance élevée au rendement, dont : la résistance à la pression maximale de service (PMS), à la traction, à l'impact du pliage, à la dureté, à une résistance élevée à la fissuration. C'est-à-dire aux propriétés mécaniques élevées pour répondre à une bonne qualité radiographique.

Le profil du cordon de soudure est un critère important, non seulement pour obtenir la résistance mécanique exigée, mais aussi pour garantir l'homogénéité de la peinture et du revêtement, et donc une résistance élevée à la corrosion. L'électrode de soudage utilisée, le fil de soudage, la combinaison poudre-fil (flux) de soudage à l'arc submergé et la procédure de soudage approuvée doivent permettre d'obtenir ces propriétés souhaitées de manière homogène sur l'ensemble du tuyau et du pipeline.

L'Utilisation, le soudage des joints de tuyaux en ligne est une tâche difficile en raison des conditions du terrain. Les pipelines traversent généralement des Oueds, des gravités et des zones désertes ou rurales où il n'y a pas d'électricité, où le temps est parfois froid et venteux. En outre, comme la tranchée dans laquelle passe le pipeline et ses environs ne sont généralement pas très plats, il est vraiment difficile de se tenir debout et de prendre position idéale pour l'installation et le soudage du joint d'étanchéité du tuyau. Selon des Techniques spécifiques, les soudures des joints doivent être effectuées sans défauts (Inclusions de déchets, dénivellation ou pénétration de l'Arc), et en cas d'erreur, le découpage, la nouvelle préparation, l'assemblage et le soudage du tuyau entraînent une grande perte de temps pour le projet. C'est pourquoi les chefs de projet et les soudeurs de tuyaux expérimentés et homologués accordent une grande attention à la préparation des soudures et aux performances des consommables de soudage, des postes à souder et des groupes électrogènes de soudage.

Les Tuberies Algériennes, grâce à leurs longues années d'expérience, fabriquent des tuyaux de haute qualité et de haute performance pour l'industrie de construction de pipelines. L'Usine de production de tuyaux de l'entreprise Alfa-Pipe/Ghardaïa se trouve dans la zone Industrielle « Gare-Etaam » en Zone Est de la wilaya. Depuis sa création en 1976, cette dernière a misé sur une stratégie de fabrication de tubes. Un produit axé sur le leadership en matière de qualité « American Petroleum Institute (API) ». Elle a ainsi conforté sa position sur le marché national par l'amélioration continue de la qualité dans son secteur, de sa gamme de fabrication des tuyaux en acier à haute pression. Baptisée désormais « Alfa-Pipe », c'est une entreprise sidérurgique publique spécialisée dans la fabrication de tubes en acier à haute résistance, soudés en spirale, destinés au transport des hydrocarbures (pétrole et gaz) et de l'hydraulique. Cette entreprise publique compte aujourd'hui 960 employés, (23 cadres supérieurs, 250 cadres, 400 agents de maîtrise et autres manœuvres), dont 95% sont en CDI. Ces différentes lignes peuvent fabriquer des tubes d'une épaisseur allant de 7,92 mm à 22,22 mm, avec un diamètre extérieur allant de 16 à 64 pouces. Cette unité économique fabrique des tuyaux à faible teneur en carbone, à partir de matériaux de hautes nuances, en majorité importés de l'étranger. Leur exploitation est soumise à de fortes contraintes mécaniques, thermiques, ou encore chimiques selon le type de fluide qu'ils transportent, sa pression et sa température.

LA QUÊTE D'UN NOUVEAU PLAN DE CHARGE

Néanmoins, cette entreprise publique économique souffre aujourd'hui d'un manque de plan de charge. En ce moment occupée seulement pour la fabrication d'un petit projet de 5 km de tubes, pour le compte de la Sonatrach, dans le cadre de la réfection d'un tronçon de l'ancien pipe-line de 28 Pouces (Haoud-El-Hamra/ Arzew). Interrogé sur cette ambivalence relative au manque de charge pour cette entreprise qui pèse lourdement sur la masse salariale des 960 employés, le PDG Tighilt, nous répond : « Il ne va pas sans dire que c'est un problème épineux que nous comptons sérieusement aborder avec les hautes autorités du pays, avec la possibilité de nous aiguiller vers la fabrication des tuyaux hydrauliques pour l'agriculture.

A défaut, nous serions contraint au renvoi en chômage technique d'un certain nombre de travailleurs ». Approché en marge de cette manifestation, Si Mohamed, un retraité de cette entreprises, nous déclare : « Avec ce manque de plan de charge, ces charges patronales, ce sureffectif en matière du personnel et des salaires hyper gonflés (entre 70.000 Da/mois pour un simple employé et 400.000 Da/mois pour un cadre, pilotage dite supérieur) l'entreprise se dirige droit vers une banqueroute ». Ces dires, très convaincants et significatifs pourraient interpeller les hautes autorités du pays pour trouver une solution qui alimentera cette entreprise en matière de nouveaux plans de charge lui permettant sa survie. C'est le seul enjeu de taille et incontournable qui permettra à cette entreprise publique de continuer au développement économique de notre Algérie Nouvelle.

Aissa Hadj Daoud

SALON INTERNATIONAL DE L›ARTISANAT TRADITIONNEL DE MILAN

L'Algérie invitée d'honneur

L'Algérie sera l'invitée d'honneur de la 28e édition du Salon international de l'artisanat traditionnel de Milan, qui se tiendra du 30 novembre au 8 décembre prochain en Italie. Cette participation mettra en lumière le riche patrimoine artisanal de l'Algérie et permettra aux artisans du pays de partager leurs créations uniques avec un public international. C'est ce qu'a indiqué un communiqué de l'ambassade de l'Italie en Algérie.



Le stand algérien, qui rassemblera près de cent artisans venus des différentes wilayas, présentera une large gamme de produits artisanaux emblématiques de la culture algérienne. Parmi les objets exposés, on retrouvera des tapis traditionnels, des produits en cuivre et en cuir, des ornements artisanaux, ainsi que des vêtements et accessoires réalisés selon les techniques ancestrales. Chaque pièce sera l'occasion de découvrir un savoir-faire transmis de génération en génération et d'apprécier la diversité des traditions artisanales du pays.

Cette participation ne se limitera pas à l'exposition de produits. Des manifestations culturelles, telles que des spectacles folkloriques, des démonstrations de cuisine traditionnelle, ainsi que des conférences sur la culture algérienne, viendront compléter l'offre du stand algérien. Ces activités visent à faire découvrir la richesse et la diversité de l'Algérie, tout en renforçant les échanges culturels avec les visiteurs italiens et étrangers.

L'événement représente également une occasion de promouvoir l'artisanat algérien sur les marchés internationaux. Les artisans pourront ainsi accéder à de nouvelles opportunités commerciales et renforcer la visibilité de leurs créations à l'étranger. De plus, le salon offre une plateforme pour promouvoir le tourisme en Algérie en mettant en valeur ses produits artisanaux uniques.

La participation de l'Algérie à ce salon de renommée internationale a été rendue possible grâce à la signature d'un accord entre la Chambre nationale de l'artisanat et des métiers (CNAM) et les organisateurs de la foire de Milan. Ce partenariat marque la septième participation de l'Algérie à ce salon, un événement qui rassemble chaque année des artisans du monde entier pour célébrer la créativité et le patrimoine artisanal.

En somme, cette édition constitue une opportunité pour l'Algérie de mettre en valeur son savoir-faire artisanal, de tisser des liens avec d'autres cultures et de promouvoir ses produits à l'international. L'Ambassade d'Italie invite, à cette occasion, les visiteurs du Salon à s'approcher du stand algérien pour découvrir les différents produits exposés.

Meriem D.

«TAHAGGART ... L'EPOPÉE DES SABLES» PRÉSENTÉE À L'OPÉRA D'ALGER

Une fresque épique, en hommage aux résistants du Sud algérien

LA GÉNÉRALE du spectacle théâtral «Tahaggart ... l'Epopée des sables», qui met en lumière une étape cruciale de l'histoire de la résistance dans le Sud de l'Algérie contre l'armée coloniale française, a été présentée, jeudi soir à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïeh, en présence du ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou, de membres du gouvernement et de plusieurs hauts responsables et représentants de missions diplomatiques accréditées à Alger.

Ce spectacle épique revient, 65 mn durant, sur la résilience des hommes et des femmes autochtones du Sud algérien («Tahaggart» signifiant en Tamazight «la femme libre») à défendre leurs terres contre l'invasion de l'armée coloniale française. Soutenue par les interventions alternées des narrateurs, qui ponctuaient, à travers des ellipses en chansons, les transitions d'une situation à une autre, une cinquantaine d'artistes, entre comédiens et danseurs issus de toutes les régions d'Algérie, a illustré les exploits des résistances populaires dans le sud algérien dirigées alors, par de valeureux chefs guerriers, à l'instar de Cheikh Amoud El Mokhtar et Ibrahim Ag Abekda. Echangeant dans une langue intermédiaire, faite d'un mélange d'Arabe et de l'une des variantes locale du Tamazight, les comédiens ont été appuyés par les chorégraphies, hautement esthétiques d'Ania Kaci qui se sont déployées sur un espace ouvert, embelli par une scénographie de circonstance, œuvre du metteur en scène, qui a restitué les atmosphères adéquates au contexte traité. Sur un grand écran, des vidéos d'autres résistances populaires qui ont marqué les différentes régions d'Algérie dès les premières années de colonisation, à l'instar de celles glorieusement menées par l'Emir Abdelkader et Lalla Fadhma N›Soumer, étaient diffusées sous un éclairage multicolore et vif, et la bande son et musique de Tarek Kadem, authentique dans ses contenus et moderne dans ses formes.

Intervenant à cette occasion, le ministre de la Culture et des Arts a relevé la «complémentarité entre plusieurs organismes sous tutelle pour la réalisation de ce spectacle épique auquel a également collaboré le ministère des Moudjahidine et des Ayants-droit».

Ballalou a rappelé que son département avait préparé «un programme riche et varié, dans diverses disciplines intellectuelles et artistiques, qui entretiendra les célébrations du 70e anniversaire du Déclenchement de la Guerre de Libération nationale jusqu'en novembre 2025 dans toutes les wilayas du pays».

Le ministre de la Culture et des Arts a, par ailleurs, fait part de «sa ferme volonté de travailler à ce que les productions culturelles à venir dans toutes les disciplines affiliées à son département, soient porteuses d'une plus-value et d'une valeur artistique et culturelle à même de leur permettre une distribution et une commercialisation à l'échelle locale, nationale et internationale». Il a également rappelé «la qualité supérieure» des artistes et intellectuels algériens vivant dans leur pays ou à l'étranger, capables, a-t-il conclu, d›»être au front pour valoriser la personnalité et l'identité nationales, et œuvrer à notre sécurité culturelle, à travers la préservation de notre héritage patrimonial enraciné depuis des millénaires». Le spectacle a été reconduit vendredi aux mêmes horaires et endroit.

R. C.

14E ÉDITION DU FESTIVAL INTERNATIONAL DE LA MINIATURE ET DE L'ENLUMINURE

Un langage universel au cœur de Tlemcen

LE HALL du Palais de la culture Abdelkrim Dali de Tlemcen est orné, depuis mercredi, d'œuvres en miniature et enluminure, avec l'ouverture officielle de la 14e édition du Festival culturel international de la miniature et de l'art de l'enluminure. Placée sous le thème: « Miniatures et arts de l'enluminure : parlons un même langage », la manifestation, qui prendra fin ce samedi 23 novembre, rassemble 25 artistes algériens et 22 autres venus de 18 pays. L'exposition inaugurale a offert au public un voyage visuel à travers 140 œuvres, mettant en lumière des créations en miniature qui conjuguent tradition et modernité. Deux espaces distincts pourraient particulièrement retenir l'attention : l'un dédié à des œuvres inspirées de la cause palestinienne, et l'autre consacré à des startups innovantes spécialisées dans cet art. Dans une allocution lue en son nom, le ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou, fraichement installé à la tête du département culturel, a souligné la portée symbolique de cette édition, qui coïncide avec le 70e anniversaire du déclenchement de la Révolution de Novembre. Selon lui, le festival incarne les valeurs de créativité et de développement prônées par l'Algérie nouvelle, tout en mettant en exergue l'importance de cet art millénaire profondément enraciné dans l'identité islamique et civilisationnelle du pays.

UN ART ENRACINÉ DANS LA CULTURE ALGÉRIENNE

« Ce festival est une occasion précieuse pour renforcer l'harmonie entre les artistes et leurs visions, tout en affirmant une culture ancrée dans l'innovation et le dialogue », a-t-il déclaré. M. Ballalou a également salué les initiatives visant à revitaliser cet héritage à travers des approches scientifiques, des publications spécialisées et des formations pour perpétuer cet art tout en l'adaptant à l'ère moderne.

Pour sa part, le commissaire du festival, Tarchaoui Belhadj, a mis en avant le rôle de cette manifestation dans la promotion des miniatures algériennes et islamiques. « Ce rendez-vous culturel témoigne des efforts consentis par la tutelle pour préserver cet art et le faire rayonner au-delà des frontières, en valorisant l'école algérienne de la miniature et ses artistes », a-t-il affirmé.

Un colloque international autour du thème « L'enluminure et la miniature algérienne à l'ère de la numérisation et de l'entrepreneuriat » sera organisé en marge du festival, ainsi que des ateliers animés par des experts, dont l'artiste syrien Adham Al Jâafari et algérienne Zineb Bahri.

A.B.



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46
Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX
• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62

• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64

• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N° 10
N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr

• TipasaB.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2024
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.



BIEN-ÊTRE

Brûlure de l'œsophage (pyrosis) : que faire ?

Le pyrosis est une douleur qui se manifeste par une brûlure ressentie à l'arrière du sternum. La cause principale de cette brûlure de l'oesophage est le reflux gastro-œsophagien (RGO). Symptômes, consultation, traitement, prévention : conseils.

Le pyrosis est le plus souvent un symptôme du reflux gastro-œsophagien (RGO) qui se manifeste par une brûlure de l'œsophage et des régurgitations. Le stress est également un facteur de risque de pyrosis. Quelles sont les risques de complications ? Quels traitements pour le pyrosis ?

Définition : c'est quoi le pyrosis ?
Le pyrosis est une brûlure que l'on ressent derrière le sternum (rétro-sternale), secondaire à une remontée de liquide gastrique dans l'œsophage et parfois jusque dans la bouche, on parle alors de régurgitation.
Il est le plus souvent lié à un syndrome de reflux gastro-œsophagien (RGO) qui est une maladie chronique et correspond au passage du contenu gastrique acide par la jonction gastro-œsophagienne et à des remontées le long de l'œsophage, parfois jusqu'à la bouche. Tout le monde a des épisodes de reflux : c'est un phénomène physiologique - mais il devient pathologique lorsqu'il occasionne des symptômes ou des lésions de la muqueuse de l'œsophage.

Reflux gastrique (RGO) : les causes et traitements
Le Reflux Gastro-Oesophagien ou RGO touche 30 à 40% de la population au moins une fois. Mais seulement 25 à 30% des personnes consultent.
Que faire ? Comment trouver la cause ? Quels conseils pendant la grossesse et chez le bébé ?

Quels sont les symptômes du pyrosis ?
De nombreuses manifestations peuvent évoquer un reflux gastro-œsophagien. Les plus évocatrices sont : les brûlures rétro-sternales ascendantes - sensations de brûlure dans le thorax (pyrosis) survenant volontiers après le repas ou dans certaines positions comme penché en avant ou allongé les régurgitations acides et/ou alimentaires.
Elles permettent de poser le diagnostic sans plus d'explorations chez neuf malades sur dix. D'autres symptômes, moins spécifiques peuvent apparaître :
une toux chronique inexpliquée,
une toux en position allongé "ou encore lors d'un effort ou le port de charges lourdes" ajoute le Dr. Georges Delamare, médecin généraliste.
des douleurs thoraciques pouvant simuler un angor,
des aigreurs d'estomac
des manifestations oto-rhino-laryngologiques (ORL) de type laryngites/pharyngites voire des brûlures,
la sensation d'avoir un corps étranger dans la gorge (globus)
"Des réveils nocturnes sans raison apparente peuvent également être causés par un RGO" prévient le Dr. Delamare. Ces symptômes peuvent survenir tous les jours ou être intermittents en fonction de l'alimentation et des activités.

Corps étranger dans la gorge : symptômes, que faire pour l'enlever ?
La présence d'un corps étranger dans la gorge peut entraîner une obstruction des voies respiratoires et une asphyxie. Il est donc impératif de réagir rapidement. Conseils du Dr Loïc Libot, Urgentiste et Fondateur du Centre Médical de Soins Immédiats du Grand Nancy & Epinal.

Quelles sont les causes du pyrosis ?
Un reflux gastro-œsophagien causant le pyrosis survient à cause d'un dysfonctionnement de la partie inférieure de l'œsophage, au niveau du muscle du diaphragme et du sphincter inférieur de l'œsophage : celui-ci ne joue plus ou pas assez son rôle de "clapet".
Le facteur majeur est l'obésité (Indice de Masse Corporelle/IMC ≥ 30 kg/m2), la surcharge pondérale au niveau abdominal et la présence d'une hernie hiatale par glissement. Outre le surpoids, d'autres facteurs peuvent contribuer au pyrosis :
La grossesse. Certains médicaments, comme les hormones (progestérone), les anti-inflammatoires, et certaines molécules utilisées dans les maladies cardio-vasculaires (dérivés nitrés, les inhibiteurs calciques).
Le tabac.
L'alcool.
Une alimentation trop riche notamment en graisse.
Les repas pris sur le pouce.
Le stress.

Quand consulter en cas de pyrosis ?
"Il convient de consulter son médecin en cas de toux, de brûlures, de troubles du sommeil ainsi qu'en cas d'otites ou de maux d'oreille à répétition chez l'enfant ou le nourrisson" recommande le Dr. Delamare. D'autres facteurs de gravité doivent conduire à consulter rapidement :
apparition de douleurs à la déglutition,
voix enrouée rendant difficile la parole,
toux sèche, récidivante, entraînant une grande fatigue,
douleurs gastriques violentes accompagnées de vomissements,
amaigrissement,
anémie,
crachats sanguins
sang dans les selles.

Odynophagie : d'où vient cette douleur à la déglutition ?
L'odynophagie est une gène dans la gorge au moment d'avaler. Elle peut être le signe de diverses affections. Quelles causes ? Quel traitement pour la soulager ? Définition et conseils avec le Dr Thierry Rousselet.

Quels examens pour diagnostiquer un pyrosis ?
Chez des personnes jeunes, du fait de la seule présence de symptômes très spécifiques de la maladie (pyrosis et/ou régurgitations), sans signe d'alarme, un interrogatoire et un examen clinique suffisent pour poser le diagnostic.
Dans les autres cas, pourront être pratiqués :

► Une endoscopie (gastroscopie ou endoscopie œso-gastro-duodénale). C'est l'examen de référence lorsque les symptômes sont atypiques et/ou après 50 ans. Elle permet de poser le diagnostic de reflux gastro-œsophagien en présence de lésions, c'est à dire d'œsophage de Barrett ou d'œsophagite peptique. Il s'agit d'une exploration faite sous anesthésie locale ou générale qui permet de visualiser l'œsophage grâce à une petite caméra introduite par la bouche.
► La PH-métrie est indiquée lorsque les résultats de l'endoscopie sont normaux, face à des symptômes atypiques ou chez les patients réfractaires aux traitements.
Elle mesure les remontées acides à l'aide d'une petite sonde ou d'une capsule "sans fil" fixée à la paroi de l'œsophage pendant 48-96h.

Comment traiter le pyrosis ?
"On prescrit généralement des inhibiteurs de la pompe à protons (IPP) ainsi qu'un antiacide d'action locale comme le Gaviscon®" indique le Dr. Delamare. Les antagonistes des récepteurs à l'histamine de type 2 (anti-H2) peuvent également être prescrits. Ceux-ci agissent au niveau des cellules pariétales de l'estomac pour diminuer sa sécrétion acide."

Comment prévenir le pyrosis ?
Un certains nombre de conseils permettent de prévenir le pyrosis :
éviter les repas trop gras et trop abondants, éviter de se coucher immédiatement après la fin d'un repas, en particulier le soir (laisser un délai d'au moins deux heures, si possible) et surélever la tête du lit de 45 ° ;
perdre du poids, supprimer les aliments qui ont été identifiés par chaque individu comme pouvant générer des troubles (vin blanc, café, épices… etc.).

Au 19ème siècle, en Grande-Bretagne, une tentative de suicide était punie par pendaison

LE CHRISTIANISME a longtemps



considéré le suicide comme un péché. Historiquement dans les églises chrétiennes, les gens qui ont tenté de se suicider ont été excommuniés. À la fin du 19ème siècle en Grande-Bretagne, une tentative de suicide a été considérée comme une tentative d'assassinat et pouvait être punie par pendaison.
Aujourd'hui, ni les États-Unis ni l'Europe ne considèrent la tentative de suicide comme un crime, même si aux États-Unis il pourrait y avoir des pénalités pour ceux qui tentent cet acte.

Un cadavre vieux de 2400 ans a été si bien préservé qu'on a pu identifier la cause de sa mort !



L'HOMME TOLLUND a été découvert en 1950 dans une tourbière dans la péninsule du Jutland au Danemark par un couple qui cherchait de la tourbe dans la boue. Le cadavre de cet homme était presque parfaitement préservé y compris sa tête et le visage, ce qui a conduit à la croyance qu'il a été récemment assassiné. Lorsque les policiers ont inspecté le corps, ils ont été déconcertés par ce qu'ils ont vu et ont fait appel à des archéologues afin de l'examiner de plus près. Il s'est avéré que le cadavre soit vieux d'environ 2400 ans, et qu'il ait été victime d'un sacrifice humain, en effet, la corde avec laquelle il a été pendu était encore attachée à son cou et même sa barbe était encore visible au moment où il a été découvert.
L'homme Tollund se trouve aujourd'hui au musée de Silkeborg au Danemark.

LE SAVIEZ VOUS
J Indépendant



Un ingénieur déjoue par hasard une attaque informatique mondiale: "Ça paraissait irréel"

Le monde de la technologie a récemment été secoué par la découverte d'une faille de sécurité majeure dans le système d'exploitation open source Linux. Des millions d'ordinateurs à travers le globe ont été menacés. C'est grâce à l'intervention opportune d'Andres Freund, ingénieur chez Microsoft, qu'une catastrophe d'ampleur mondiale a pu être évitée de justesse.

Il s'en est fallu de peu pour éviter une catastrophe numérique à l'échelle planétaire. Si Andres Freud n'avait pas détecté l'anomalie et suivi son intuition, des milliers d'ordinateurs opérant sous le système d'exploitation Linux auraient été touchés. Cela inclut toute une série d'infrastructures critiques telles que des hôpitaux, des banques et des gouvernements.
Si la faille a pu être réparée à temps grâce à l'alerte lancée par l'ingénieur allemand, l'événement souligne toutefois à quel point les organisations sont vulnérables.
La menace a obtenu un score de 10 sur l'échelle CVE (Common Vulnerabilities and Exposures) qui sert à évaluer la criticité des vulnérabilités sur une échelle de 0 à 10, 10 étant le plus critique. La faille de sécurité se place donc ainsi parmi les menaces digitales les plus importantes de l'histoire de l'informatique.

Une intuition salvatrice

Tout commence lorsque qu'Andres Freund effectue un vol depuis la Californie en février dernier. L'homme de 38 ans, originaire d'Allemagne, décide de s'occuper en travaillant un peu sur son ordinateur et remarque quelque chose d'anormal. Des messages d'erreur inhabituels apparaissent à l'écran, l'alertant sur une éventuelle anomalie.
À son arrivée, la vie quotidienne d'Andres reprend le dessus et il oublie ce qui lui est arrivé dans l'avion. C'est seulement quelques semaines plus tard, alors qu'il opère sur une base de données, qu'un autre incident attire son attention. Un logiciel, appelé SSH, affiche un comportement suspect. SSH est un outil permettant de se connecter à distance à un ordinateur de manière sécurisée. Intrigué, Andres décide de suivre son intuition et creuse un peu plus et découvre quelque chose de troublant. Une porte dérobée (ou 'backdoor' dans le jargon) est dissimulée dans 'XZ Utils', un ensemble de logiciels de compression largement utilisé dans les systèmes Linux.
Cette 'backdoor', aurait pu permettre à des pirates informatiques de prendre le total contrôle des ordinateurs infectés. Un accès illimité à des millions d'ordinateurs pour un groupe de hackeur expérimenté, un scénario catastrophe.

Un cyber héros

"Ça paraissait irréel. Il y a des moments où je me suis dit que je devais avoir mal dormi et que c'était un cauchemar", a confié le trentenaire au New York Times. Mais l'ingénieur ne rêvait pas, la menace était bien réelle.
Après la découverte, Andres Freund décide d'alerter des responsables implantés partout dans le monde afin d'alerter le public.
Désormais, Andres Freund est perçu comme un héros dans la communauté cyber.
"Je trouve ça plutôt bizarre. Je suis plutôt quelqu'un de discret qui s'assoit seulement devant son ordinateur pour coder", s'étonne-t-il à l'heure d'évoquer cette gloire soudaine.
La gravité de la situation a été soulignée par l'agence américaine de la cybersécurité et des infrastructures de sécurité (CISA), qui a vivement recommandé aux utilisateurs concernés de revenir aux versions précédentes des systèmes d'exploitation.
L'identité de l'auteur de cette attaque 'backdoor' reste encore floue, mais des soupçons se dirigent vers un individu se faisant surnommer Jia Tan, qui aurait patiemment œuvré pendant des années au sein de la communauté Linux avant de semer le trouble. Bien que les motivations exactes de cet individu demeurent obscures, certains observateurs suspectent l'implication d'agences de renseignements étatiques, notamment les services russes, en raison du caractère sophistiqué et discret de l'attaque.

La police allemande saisit 103 millions de dollars en faux billets

La police allemande a indiqué vendredi avoir saisi 103 millions de faux dollars américains qui étaient destinés au marché américain.

Quatre palettes contenant 75 boîtes remplies de faux billets ont été découvertes lors de perquisitions dans une maison de la ville de Juebek, au nord de l'Allemagne, et à deux adresses professionnelles à Hambourg.
Les faux, "susceptibles d'être confondus avec de l'argent réel", ont pu être "identifiés lors d'un examen plus approfondi", ont déclaré les enquêteurs dans un communiqué.
Informée par les enquêteurs américains, la police allemande avait pu se rendre dans la cachette où se trouvaient les faux billets.

Les adresses ont mené les enquêteurs à un homme de 42 ans, soupçonné d'avoir "déjà exporté de la fausse monnaie vers les États-Unis". Les faux billets proviendraient d'un "grossiste en Turquie", qui stockait les billets en Allemagne pour les expédier aux États-Unis.
Le suspect, qui dirige deux entreprises d'exportation, fait désormais l'objet d'une enquête du parquet pour faux-monnayage. "La fabrication, l'approvisionnement, ainsi que la mise en circulation de ces faux billets constituent des infractions", a précisé la police.











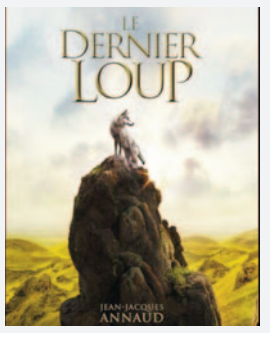


JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

20h55 Téléréalité France - 2024 — TF1
Star Academy

21h00 Divertissement - L'anniversaire — France 2
Des Enfants de la télé,les 30 ans !

20h55 Série de science-fiction - 2022 — M6
Code Quantum

21h05 Rugby : Top 14 — CANAL+
Vannes / Bordeaux-Bègles

21h00 Série humoristique — W9
France
La petite histoire de France

21h00 Film policier Danemark - 2018 — CINE+ FRISSON
Les enquêtes du département V : dossier 64

20h40 Téléfilm sentimental — 6ter
États-Unis - 2019
Le gala de Noël

20h50 Thriller- États-Unis - Allemagne 2008 — CINE+ PREMIER
Walkyrie

21h20 Magazine de société — C8
100 Jours avec la police de paris

21h10 Cinéma - France 2023 — CINE CINEMA
Daaaaaalí !

21h00 Film d'aventures — CINE+ FAMIZ
France - Chine - 2015
Le dernier loup

21h20 Série policière — TMC
Etats-Unis - 1995
Columbo

21h00 la chaine CANAL+ SERIES



Série hospitalière France - 2024
Saison 3

Hippocrate

C'est l'été. Sur décision des autorités sanitaires, et pour que les soignants puissent se reposer, de nombreux services hospitaliers ont été fermés. Ceux qui restent sont surchargés. La tension avec la population est palpable.

22h00

Série humoristique Royaume-Uni - 2022
Saison 4

Breeders

Paul, un homme calme et attentionné pensait réussir à élever ses enfants sereinement jusqu'à ce que sa paternité vienne remettre en cause ses convictions.
Paul, un homme calme et attentionné pensait réussir à élever ses enfants sereinement jusqu'à ce que sa paternité vienne remettre en cause ses convictions.

HORAIRES DES PRIÈRES

| ANNABA | | | | | CONSTANTINE | | | | | ALGER | | | | | OUARGLA | | | | | CHLEF | | | | | MOSTAGANEM | | | | | ORAN | | | | |
|---|
| Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha |
| 05:45 | 12:15 | 14:56 | 17:15 | 18:41 | 05:49 | 12:20 | 15:01 | 17:25 | 18:46 | 06:04 | 12:34 | 15:15 | 17:36 | 19:00 | 05:49 | 12:25 | 15:16 | 17:38 | 18:56 | 06:10 | 12:41 | 15:23 | 17:45 | 19:07 | 06:15 | 12:46 | 15:29 | 17:50 | 19:12 | 06:17 | 12:49 | 15:32 | 17:53 | 19:16 |

LE JEUNE INDÉPENDANT

N° 8047 — SAMEDI 23 NOVEMBRE 2024

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	20°	11°
Oran	23°	11°
Constantine	18°	8°
Ouargla	22°	11°

CONFÉRENCE DE PRESSE DE Me BENBRAHAM

SAADA ARBANE ET L'IMPOSTURE DE KAMEL DAOUD

A l'écoute de l'intense et bouleversante conférence de presse tenue avant-hier, par Me Benbraham Fatima, on repense tout de suite au discours du président du Sénat Mr Salah Goudjil, lorsqu'il a évoqué, dans sa grande lucidité géopolitique, l'arrivée tonitruante de la guerre mondiale médiatique.



L'imposteur démasqué.

Effectivement, l'énième affaire de Kamel Daoud contre l'Algérie comporte bien des aspects sordides cette fois-ci. Il est tombé sur une histoire en or ! Mais l'or peut aussi être empoisonné. Après tout, «on ne construit pas sa gloire sur le dos du malheur des gens» dit la sentence populaire sans qu'il n'y ait de revers un jour ou l'autre.

Saada Arbane était une enfant de 6 ans vivant dans un petit village du côté de Tiaret, lorsqu'elle subit le terrible drame qu'ont vécu par les algériens durant cette tragique décennie. Elle a perdu toute sa famille, assassinée par un groupe de terroristes. Elle aussi devait y passer, mais par miracle, elle survécut. Me Benbraham a exposé des détails troublants. Lorsque les corps de toute la famille arrivèrent à la morgue, la petite fille pouvait à nouveau respirer, et on entreprit tout de suite de la sauver d'une mort certaine. Elle a subi une trachéotomie. Malheureusement, ses cordes vocales sectionnées, elle perdit la parole. Aujourd'hui, grâce à un petit appareil placé sur son cou, elle parvient à mieux respirer, et à parler d'une voix parfois inaudible qui reflète toute la souffrance de devoir s'exprimer après un tel traumatisme.

Saada fut adoptée par l'ancienne ministre de la santé, décédée en 2022, feue madame Zahia Mentouri Chentouf et son mari, qui firent tout pour tenter de la guérir. Lorsque Saada revint en Algérie après un long séjour en France pour soins, une personne de son entourage lui conseilla une psychiatre pour l'aider à surmonter ses traumatismes.

Plus tard, cette psychiatre devient l'épouse de Kamel Daoud. Selon Me Benbraham, Daoud a bien tenté d'obtenir une autorisation des parents adoptifs de Saada pour pouvoir écrire sur sa vie, mais il reçut une fin de non-recevoir. Il attendit le décès de ces derniers, pensant Saada seule, livrée à elle-même, incapable de se défendre, explique Me Benbraham. Il continuait de penser qu'il était possible de faire céder la jeune femme en lui promettant la richesse et la célébrité qu'il convoite lui-même.

Une dernière tentative auprès de Saada et de son époux, mais c'est encore la même réponse. Un niet catégorique. Décidément, Daoud, loin de ressentir la moindre empathie pour son prochain, ne pense qu'à en profiter. Sans doute s'il avait mis en prose ses propres manigances, aurait-il été un vrai écrivain. Après tout, il n'en est pas à son premier forfait de plagiat.

La coqueluche des médias français de tous bords, unanimement hostiles à l'Algérie, vole une seconde fois la voix à Saada.

A ce propos, il est intéressant de relever comment les médias d'outre-mer ont insisté sur des pseudos déclarations que Me Benbraham aurait faites à l'AFP, et dans lesquelles elle aurait déclaré ne pas vouloir être accusée d'entraver la nomination de Daoud au prix Goncourt. Celle-ci dément fermement toute déclaration à l'AFP.

L'avocate souligne que l'affaire a commencé en Algérie. Des membres de l'organisation nationale des victimes du terrorisme, dirigée par Mme Zohra Flissi et de l'association des disparus, présidée par Mme Safia Fahassi s'étaient manifestées à la sortie du livre pour exprimer leur indignation face à ce qu'ils considèrent des insultes à la mémoire des victimes et de leurs proches, contenues dans le livre «Houris», interdit en Algérie. Une procédure judiciaire a été engagée. Le parquet qui a estimé que les éléments de l'affaire étaient concluants a décidé d'ordonner l'ouverture d'une enquête. Peu après, une consœur de Me Benbraham, proche de la société civile, eu connaissance de l'histoire de Saada, a trouvé elle aussi que le roman n'était pas une fiction, mais qu'il s'inspire largement de la vie d'une jeune victime du terrorisme bien réelle. Me Benbraham, Mme Flissi et Mme Fahassi remontent le fil et finissent par trouver Saada, qui de son côté avait déjà commencé à prospecter pour sa défense, ayant eu elle aussi vent du livre et de son contenu.

DÉTOURNEMENT DU DOSSIER MÉDICAL DE SAADA

Si Daoud reprend des éléments précis de la vie privée de Saada, il ne manque pas non plus d'en galvauder certains aspects, ternissant la réputation de la jeune femme qui a déjà bien assez souffert. Il n'épargne pas même sa mère adoptive dans son récit, sans doute la rancune du refus de l'autorisation. Dans la culture populaire algérienne, certains pensent que de tout temps les élites maléfiques ont eu recours au procédé de la manipulation de la vie des enfants. En voilà un exemple probant. C'est le 7 novembre dernier que Saada fut reçue par le juge.

Par rapport aux éléments juridiques, Me Benbraham assure de la solidité de son dossier. Il y a tout de même les faits de disparition de tout un dossier médical d'un hôpital, ce qui rend le cas encore plus grave, avec la violation du secret médical. Cette affaire sera également instruite devant la justice. En outre, les certificats médicaux signés par la psychiatre Mme Aicha Dehdouh Daoud attestent qu'elle a bien été son médecin traitant.

Ce dossier médical finit entre les mains de l'écrivain. Il contenait autant les récits contés à la psychiatre, que les blessures que son corps portait. Kamel Daoud n'a pas fait l'effort de modifications pour brouiller les pistes. Les tatouages aux mêmes endroits, le travail de gestion d'un salon de coiffure, et bien d'autres détails précis de sa vie intime et de son statut de triple championne d'équitation.Cet élément est au cœur d'une bataille qui dépasse de loin les vies et les enjeux des protagonistes. L'avocate en veut pour preuve l'obsession de la presse outremer pour l'article 46 de la charte pour la paix et la réconciliation qui évoque la décennie noire. Contrairement à ce que laissent penser tous ces médias, il n'est pas interdit de parler de cette période, tel que le prétend aussi M. Daoud, mais il est interdit de mentir et d'instrumentaliser des faits ou des mensonges à des fins de déstabilisation du pays.

Concernant l'éditeur de Daoud, Gallimard, Me Benbraham lui accorde le bénéfice du doute, et évoque aussi des circonstances atténuantes, étant persuadée que ce dernier ignorait tout de l'origine du récit. Après tout, le risque est important pour lui. Publier un livre qui concourt pour un prix «prestigieux» de fiction lorsqu'il s'agit du vol de la vie d'une personne, qui plus est victime de terrorisme, est irresponsable et a un prix au regard de la loi. En revanche, la juriste assure que des sources très fiables lui ont garanti que c'est Macron en personne qui aurait exercé des pressions sur l'éditeur et sur l'académie Goncourt pour que le scandaleux «roman» obtienne le prix. Les 4 membres du jury sur 10 qui ont voté contre Daoud évoquent l'éventualité d'examiner l'affaire afin de décider s'il doit lui être retiré. Quant à la femme et complice du «délinquant en gabardine à col remonté», elle se retrouve en haut d'une liste des prétendants au titre de réfugié politique pour qu'elle puisse obtenir un poste permanent à l'hôpital Pompidou. Cette affaire n'est qu'au commencement et elle évocatrice de rebondissements en faveur de la victime, en Algérie comme en France. A l'évidence, Kamel Daoud et sa femme n'ont pas assez médité le sort funeste et peu glorieux du sinistre harki le colonel Bendaoud avant de commettre leur forfaiture.

Nedjma Baya Merabet